



RELOCALISATION

Le Tennessee veut financer les entreprises... en secret
Page C 5



RETRAITE

67 ans, c'est encore trop jeune, selon Stephen Jarislowsky
Page C 6

ÉCONOMIE

ÉTATS-UNIS

Les chômeurs reprennent espoir

Le taux de chômage se stabilise à 8,3 % en dépit d'embauches massives

Washington — Les États-Unis ont connu en février un nouveau mois d'embauches massives, mais celles-ci n'ont pas suffi à faire baisser le chômage, qui est resté à son niveau le plus bas depuis trois ans, selon des chiffres officiels publiés hier à Washington.

Le pays a créé ce mois-là 227 000 emplois de plus qu'il n'en supprimait, indique le rapport mensuel sur l'emploi du département du Travail, globalement meilleur que le pensaient les analystes.

En dépit de ces créations de postes massives, le taux de chômage officiel est resté à 8,3 % en février, son niveau le plus faible en trois ans, mettant fin à cinq mois de baisse ininterrompue. Cette stagnation du chômage est paradoxalement une bonne nouvelle, expliquent plusieurs économistes, car elle résulte d'une hausse de la population active due pour bonne part au fait que des chômeurs découragés, qui en étaient jusque-là exclus sur le plan statistique, se mettent à rechercher du travail.

«Cela témoigne que les personnes à la recherche d'un emploi ont davantage confiance dans leur possibilité de trouver un travail», notent les analystes de la maison de courtage Nomura. C'est «le signe d'un optimisme accru en ce qui concerne les perspectives d'emploi», confirme Sal Guatieri, de BMO Groupe financier.

Autre bonne nouvelle pour l'économie américaine, le département du Travail a revu en hausse de 14 % son estimation des créations d'emploi des deux mois précédents. En moyenne, ce sont 245 000 emplois nets qui ont été créés chaque mois depuis décembre, contre 157 000 de septembre à novembre, et janvier apparaît désormais comme le mois où le pays a le plus embauché en cinq ans. C'est la première fois depuis le début 2011 que les créations de postes restent supérieures à 200 000 pendant trois mois d'affilée, une évolution qui, si elle se confirme, pourrait être un atout favorable au président Barack Obama lors du scrutin présidentiel de novembre.

Ces chiffres confirment que l'économie américaine est bien «sur la voie de la guérison», a

VOIR PAGE C 2: ÉTATS-UNIS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CANADA

Le marché de l'emploi déçoit

Le pays a perdu 2800 emplois, décourageant un peu plus les chômeurs

ALEXANDRE SHIELDS

Le début de 2012 est difficile pour le marché de l'emploi au Canada, alors que les données pour les deux premiers mois de l'année indiquent une progression pour ainsi dire nulle. Et au Québec, la situation ne s'est pas améliorée le mois dernier, selon ce qui ressort des données publiées hier par Statistique Canada.

En fait, l'emploi n'a presque pas bougé en février au Québec, avec une création nette de 200 emplois. Pour les deux premiers mois de 2012, le total de nouveaux postes s'élève à 9700. Quant au taux de chômage, il s'est maintenu à 8,4 % le mois dernier dans la province.

Des données relativement décevantes, ont souligné hier des observateurs de l'économie québécoise. «Février déçoit puisqu'on n'y observe aucun mouvement significatif susceptible de confirmer ou d'infirmer une tendance», a notamment expliqué Joëlle Noreau, économiste principale chez Desjardins Études économiques.

«Ces données n'apportent pas de réconfort quant

au marché du travail, pas plus qu'elles ne jettent de l'huile sur le feu quant à une détérioration marquée de l'emploi au Québec, a-t-elle ajouté. Depuis quelques mois, les signaux économiques ne sont pas tous au diapason, mais les indicateurs ne sont pas non plus tous négatifs. L'amélioration des données économiques au sud de la frontière pourrait être bénéfique, notamment, au secteur manufacturier canadien, qui est concentré au Québec et en Ontario.»

Reste que la situation économique mondiale demeure pour le moins incertaine, ce qui ajoute à l'incertitude sur le marché de l'emploi. «Il y a beaucoup d'hésitation dans l'économie, notamment du côté de l'Europe, où plusieurs pays éprouvent des difficultés importantes. Et au cours des derniers mois, on a vu des débats houleux aux États-Unis au sujet de la dette, mais aussi une décade de la cote de crédit du pays. Les entrepreneurs se demandent donc s'ils doivent embaucher, alors qu'ils ne savent pas s'il y aura une récession cette année.» Pour 2012, Mme Noreau estime qu'il n'y a

VOIR PAGE C 2: CANADA

Le chômage

Le taux de chômage au Canada a légèrement diminué le mois dernier, alors qu'il est demeuré stable au Québec. Voici les taux par province.

	février	janvier
Terre-Neuve-et-Labrador	12,9 %	13,5 %
Île-du-Prince-Édouard	10,8 %	12,2 %
Nouvelle-Écosse	8,2 %	8,4 %
Nouveau-Brunswick	10,1 %	9,5 %
Québec	8,4 %	8,4 %
Ontario	7,6 %	8,1 %
Manitoba	5,6 %	5,4 %
Saskatchewan	5,0 %	5,0 %
Alberta	5,0 %	4,9 %
Colombie-Britannique	6,9 %	6,9 %



LOUISA GOULIAMAKI AGENCE FRANCE-PRESSE
Evángelos Venizélos, ministre des Finances

La Grèce réussit son échange de dettes

Mais l'avenir s'annonce malgré tout difficile

Bruxelles — La Grèce a évité la faillite en obtenant hier un accord de ses créanciers privés pour participer à la plus grosse opération de réduction de dette de l'histoire et un feu vert de ses partenaires de la zone euro pour lui verser une aide de 130 milliards d'euros.

Cette annonce a déclenché une vague de réactions enthousiastes au sein de la zone euro, engluée depuis plus de deux ans dans la crise de la dette. Son tout nouveau président, Herman Van Rompuy, estime que «le tournant dans la crise est atteint. Nous allons vers une mer plus calme», a-t-il affirmé.

Le président français, Nicolas Sarkozy, juge, quant à lui, que «la page de la crise financière est en train de se tourner» tandis que le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, se veut plus prudent: «Nous ne sommes pas sortis d'affaire, mais nous avons fait un grand pas important», a-t-il déclaré devant la presse.

Au terme de neuf mois de négociations ardues, Athènes a finalement obtenu hier la garantie de voir effacer au moins 100 milliards d'euros de dettes. L'opération — la plus grosse de ce type jamais réalisée au monde — doit permettre de considérable-

ment alléger la dette de la Grèce, qui s'enfonce dans une profonde récession, le PIB ayant affiché un recul de 7,5 % au quatrième trimestre 2011, selon des chiffres officiels publiés hier également.

En 2020, la dette souveraine grecque ne doit plus représenter que 120,5 % du PIB contre plus de 160 % actuellement, un taux jugé supportable par les créanciers, même s'il reste très élevé au regard de tous les critères internationaux. Au final, la Grèce a obtenu d'effacer près de 95,7 % de sa dette détenue par des créanciers privés (206 milliards d'euros sur un total de plus de 350 milliards).

Pour parvenir à un tel résultat, elle a dû décider de déclencher des clauses imposant aux créanciers récalcitrants de se rallier à l'offre. Cette décision a conduit Fitch à baisser la note de la Grèce et a placé ce pays en «défaut partiel» après l'annonce des résultats de l'échange de titres de dette. La note de ce pays devrait être révisée une fois l'opération finalisée.

En dépit de ces problèmes à régler, le ministre grec des Finances, Evángelos Venizélos, a exprimé hier sa «gratitude» à

VOIR PAGE C 7: GRÈCE



THIERRY CHARLIER AGENCE FRANCE-PRESSE
Lucas Papademos, premier ministre

LES MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	209 223	12 503,62	+41,69	0,3	Matériaux	85 302	364,01	+0,82	0,2
S&P TX20	101 861	675,91	+2,78	0,4	Immobilier	5 824	219,89	+0,06	0,0
S&P TX60	72 767	709,58	+1,75	0,2	Télécoms	3 486	103,79	+0,51	0,5
S&P TX60 Cap.	72 767	784,65	+1,94	0,2	Serv. collect.	3 144	230,00	+0,64	0,3
Cons. de base	17 043	209,39	+5,38	2,6	Métaux/minerais	10 376	1 125,68	+13,29	1,2
Cons. discrét.	3 597	89,68	+0,48	0,5					
Énergie	42 492	279,20	+0,34	0,1					
Finance	19 269	181,24	+0,53	0,3					
Aurifère	53 494	359,87	-1,25	-0,3					
Santé	861	65,82	-0,38	-0,6					
Tech. de l'info	3 992	25,62	+0,15	0,6					
Industrie	9 474	112,47	+0,55	0,5					

TSX CROISSANCE

TSX Venture	93 283	1 649,81	+15,47	0,9
--------------------	--------	-----------------	--------	-----

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en légère hausse dans la foulée de la publication de données positives sur l'emploi aux États-Unis. Les cours de la Bourse de Toronto sont souvent poussés à la hausse par les données américaines positives, celles-ci faisant espérer une hausse de la demande pour les ressources canadiennes.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------

CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE

Allim. Couche-Tard	ATD.B	31,06	0,19	0,62	90	24,16	31,95
Astral Media	ACM.A	36,08	-0,17	-0,47	34	31,00	38,88
Canadian Tire	CTC.A	63,41	-0,27	-0,42	125	51,80	66,85
Cogeco	CCA	50,24	0,19	0,38	27	42,23	54,28
Corus	CJR.B	21,88	0,03	0,14	141	18,18	22,46
Jean Coutu	PJC.A	12,93	-0,13	-1,00	76	9,78	13,66
Loblaws	L	34,40	0,04	0,12	260	33,92	42,27
Magna	MG	47,37	1,20	2,60	650	31,91	52,46
Metro	MRU	51,29	0,40	0,79	318	43,70	54,82
Quebecor	QBR.B	36,29	0,57	1,60	50	26,52	36,69
Rona	RON	9,42	0,06	0,64	133	8,64	14,71
Saputo	SAP	42,39	0,49	1,17	187	35,80	49,05
Shaw	SJR.B	20,20	-0,18	-0,88	619	19,10	22,45
Shoppers Drug Mart	SC	41,80	-0,29	-0,69	371	37,00	43,43
Tim Hortons	TH	53,00	-0,32	-0,60	330	41,53	53,57
Transat A.T.	TRZ.B	6,85	0,09	1,33	14	5,56	16,71
Yellow Media	YLO	0,11	-0,00	-4,35	664	0,08	5,65

ÉNERGIE

 Cameco	CCO	23,40	0,24	1,04	787	17,25	38,48
 Canadian Natural	CNQ	35,51	0,16	0,45	3 730	27,25	48,94
 Canadian Oil Sands	COS	22,44	0,20	0,90	1 073	18,17	33,78
 Enbridge	ENB	38,61	0,36	0,94	1 805	28,15	39,25
 Encana	ECA	19,67	0,02	0,10	1 608	17,25	34,25
 Enerplus	ERF	23,45	0,30	1,30	220	22,99	31,54
 Nexen	NXY	19,85	0,31	1,59	1 160	14,20	26,84
 Pengrowth Energy	PGF	9,86	0,20	2,07	651	8,48	13,96
 Pétrolière Impériale	IMO	45,97	0,09	0,20	476	34,15	52,67
 Suncor Energy	SU	34,24	-0,03	-0,09	2 858	23,97	44,87
 Talisman Energy	TLM	13,29	0,00	0,00	1 207	11,34	24,42
 TransCanada	TRP	43,63	-0,04	-0,09	981	37,00	44,75

FINANCIÈRES

 B. CIBC	CM	74,98	-1,13	-1,48	2 728	67,32	85,56
 B. de Montréal	BMO	57,89	0,38	0,66	1 153	54,38	63,94
 B. Laurentienne	LB	44,96	0,01	0,02	123	38,62	54,86
 B. Nationale	NA	78,63	0,21	0,27	332	63,27	81,98
 B. Royale	RY	56,86	-0,07	-0,12	3 827	43,30	61,53
 B. Scotia	BNS	53,61	0,24	0,45	2 460	47,54	59,85
 B. TD	TD	82,09	0,39	0,48	1 574	68,13	86,82
 Brookfield Asset	BAM.A	31,00	0,20	0,65	511	25,91	32,60
 Cominar Real	CUF.UN	23,95	0,27	1,14	570	20,00	23,95
 Corp. Fin. Power	PWF	28,00	0,08	0,29	324	23,62	31,98
 Fin. Manuvie	MFC	12,22	0,22	1,83	3 194	10,18	18,13
 Fin. Sun Life	SLF	21,16	0,30	1,44	1 022	17,92	31,50
 Great-West Lifeco	GWO	23,45	0,00	0,00	361	19,15	27,46
 Industrielle All.	IAG	27,39	0,42	1,56	133	24,75	42,02
 Power Corporation	POW	25,58	0,19	0,75	341	20,90	28,93
 TMX	X	43,00	0,12	0,28	172	37,27	45,69

INDUSTRIELLES

 Air Canada	AC.B	0,95	0,01	1,06	1 696	0,93	2,83
 Bombardier	BBD.B	4,13	0,02	0,49	4 111	3,30	7,29
 CAE	CAE	10,85	0,15	1,40	432	9,03	13,09
 Canadien Pacifique	CP	75,25	1,02	1,37	778	46,01	77,11
 Chemin de fer CN	CNR	76,20	0,04	0,05	817	63,72	81,79
 SNC-Lavalin	SNC	39,40	-0,37	-0,93	646	36,56	59,97
 Transcontinental	TCLA	12,86	0,06	0,47	64	9,96	16,40
 TransForce	TFI	17,27	-0,05	-0,29	242	9,76	18,10

MATÉRIAUX

 Agrium	AGU	82,55	-0,17	-0,21	374	63,93	92,94
 Barrick Gold	ABX	45,45	-0,22	-0,48	3 174	42,06	55,36
 Goldcorp	G	46,90	-0,22	-0,47	2 275	43,08	55,93
 Kinross Gold	K	11,00	0,16	1,48	2 564	10,08	18,17
 Mines Agnico-Eagle	AEM	36,10	0,34	0,95	510	31,50	72,51
 Potash	POT	43,67	0,29	0,67	1 348	39,82	59,67
 Teck Resources	TCK.B	36,53	0,33	0,91	1 443	27,39	57,35

SERVICES PUBLICS

 Fortis	FTS	32,44	0,07	0,22	272	28,24	34,39
 TransAlta	TA	19,83	0,02	0,10	788	19,45	23,42

TECHNOLOGIE

 CGI	GIB.A	21,03	0,13	0,62	1 167	17,02	24,30
 Research In Motion	RIM	13,46	0,35	2,67	1 486	12,80	63,22

TÉLÉCOMMUNICATIONS

 BCE	BCE	41,55	0,18	0,44	1 510	33,75	43,00
 Bell Alliant	BA	28,00	0,04	0,14	280	25,21	29,19
 Rogers	RCL.B	38,12	0,18	0,47	910	33,29	39,86
 Telus	T	57,09	0,51	0,90	616	46,17	57,90

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

 iShares DEX	XBB	31,21	-0,04	-0,13	98	29,19	31,66
 iShares MSCI	XEM	24,43	0,00	0,00	33	20,10	27,24
 iShares MSCI EMU	EUZ	31,27	-0,34	-1,08	195	25,57	42,22
 iShares S&P 500	XSP	15,64	0,04	0,26	360	12,31	15,77
 iShares S&P/TSX	XIC	19,74	0,03	0,15	101	17,10	22,54



INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1349,81	+6,05	+0,45
INDICE QUÉBEC IQ120	1350,26	+6,02	+0,43

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
 Neo Material	NEM	10,94	2,97	37,26	22 699	5,47	10,94
 Viterra	VT	13,58	2,60	23,68	15 516	9,30	13,58
 iShares S&P/TSX	XIU	17,86	0,04	0,22	5 251	15,61	20,58
 B. Royale	RY	56,86	-0,07	-0,12	3 827	43,30	61,53
 Canadian Natural	CNQ	35,51	0,16	0,45	3 730	27,25	48,94
 Fin. Manuvie	MFC	12,22	0,22	1,83	3 194	10,18	18,13
 Barrick Gold	ABX	45,45	-0,22	-0,48	3 174	42,06	55,36
 Celtic Exploration	CLT	15,99	-0,84	-4,99	3 066	15,99	27,08
 Suncor Energy	SU	34,24	-0,03	-0,09	2 858	23,97	44,87
 B. CIBC	CM	74,98	-1,13	-1,48	2 728	67,32	85,56

LES GAGNANTS EN %

 Neo Material	NEM	10,94	2,97	37,26	22 699	5,47	10,94
 Viterra	VT	13,58	2,60	23,68	15 516	9,30	13,58
 Rare Element Rs	RES	6,10	1,04	20,55	668	3,16	15,92
 Quest Rare Miner	QRM	2,91	0,43	17,34	627	1,75	8,88
 Norbord	NBD	11,58	1,08	10,29	66	7,12	15,81
 Ecosynthetix	ECX	5,65	0,48	9,28	352	3,64	9,45
 Xtreme Coil	XDC	3,34					

ÉCONOMIE



MARK BLINCH REUTERS

Libre-échange entre le Canada et l'Europe

Les villes réitèrent leur volonté de conserver leur autonomie

Toronto demande à ne pas être lié par un éventuel traité

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR

Le monde municipal canadien est inquiet des impacts sur sa marge de manœuvre de l'éventuel Accord économique et commercial global (AECG), dont les négociations vont reprendre intensément à Bruxelles dans la deuxième quinzaine de mars.

Cette inquiétude se cristallise autour du principe de base du traité en négociation, soit la libéralisation des marchés privés et publics ainsi que l'accès des firmes européennes aux achats, voire aux services gouvernementaux eux-mêmes des provinces et des municipalités.

Toronto a provoqué l'équivalent d'un tsunami politique dans le monde municipal en adoptant cette semaine une résolution, appuyée d'ailleurs par le maire Rob Ford, qui demande aux gouvernements pré-

sents à la table de négociation d'exclure de façon permanente la première ville en importance du pays.

C'est parce que Toronto entend continuer d'utiliser son important pouvoir de dépenser au profit de ses entreprises et celles de l'Ontario et qu'il n'entend pas abdiquer son pouvoir décisionnel sur ses services et ses achats qu'il refuse d'être lié par l'AECG.

Ce développement a été au cœur des discussions, hier en Ontario, où se réunissait le conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), expliquait hier au *Devoir* son deuxième vice-président et maire de Lachine, Claude Dauphin. Ce dernier est d'ailleurs en lice pour obtenir la présidence de cette fédération.

M. Dauphin rappelle que la FCM a posé sept conditions pour avaliser ce traité, dont le

principe de pouvoir conserver un seuil d'approvisionnement local raisonnable, l'application progressive du traité, la possibilité de maintenir des exigences de contenu canadien pour les secteurs stratégiques ou les projets sensibles, de conserver la maîtrise des différends, etc. La FVM n'a aucun représentant à la table des pourparlers même si le marché des municipalités avec les services environnementaux, de production d'eau potable et de traitement des eaux usées, de biométhanisation ou de traitement des déchets, etc., constitue un des marchés prioritaires ciblés par les Européens.

Montréal, précise Claude Dauphin, a entériné le 23 janvier à l'unanimité la position de la FCN, en ajoutant que le traité ne doit ni prévoir ni être interprété comme limitant le pouvoir des citoyens, par l'entremise de leurs élus, de décider du type de services qu'ils se donnent et qu'ils

doivent continuer de contrôler. De plus, Montréal s'est dite en «*désaccord à l'égard de toute obligation qui serait susceptible de lui être imposée en matière de libéralisation des services publics et de toute mesure qui pourrait nuire à sa capacité de réglementer dans l'intérêt public.*»

Certes, reconnaît Claude Dauphin, les élus de Toronto ont été «*plus loin que ceux de Montréal*» en tirant la ligne et en disant refuser d'être englobés dans cet accord. Mais, dit-il, «*si on voit que ça ne va pas dans le sens de ce qu'on souhaite, il sera toujours temps de demander d'être exclus nous aussi.*»

Par contre, dit-il, les contacts sont bons présentement avec les négociateurs d'Ottawa et de Québec, qui se sont précipités pour faire le point avec Montréal dès que sa résolution a été adoptée le 23 janvier.

Le Devoir

Négociations chez Air Canada

Harper justifie l'intervention de son gouvernement

Toronto — Ottawa n'a d'autres choix que d'intervenir dans le conflit de travail à Air Canada, compte tenu du caractère spécial que revêt ce dossier, a soutenu hier le premier ministre Stephen Harper.

De passage à Toronto, M. Harper a déclaré qu'un arrêt de travail chez le plus important transporteur aérien du pays aurait des conséquences considérables pour les voyageurs, le système de transport national, voire l'économie. Il a soutenu qu'une partie de lui-même refusait d'intervenir dans le conflit, mais qu'il était crucial que le transporteur maintienne ses vols, à plus forte raison pendant la relâche scolaire de la semaine prochaine.

Les deux parties doivent trouver une façon de régler leurs différends, mais cela doit se faire sans répercussions pour la population canadienne,

a déclaré le premier ministre. M. Harper s'est défendu de favoriser l'une ou l'autre des parties, mais a soutenu qu'il était de son devoir de protéger l'intérêt des Canadiens, et qu'à son avis, la population s'attend à ce qu'Ottawa agisse dans ce dossier.

La ministre du Travail, Lisa Raitt, avait livré un message semblable jeudi lorsqu'elle s'était interposée entre le transporteur et deux de ses syndicats.

La ministre Raitt a transmis jeudi au Conseil canadien des relations industrielles le litige concernant les pilotes d'Air Canada, ainsi que celui concernant les mécaniciens, bagagistes et agents de fret, ce qui a pour effet d'empêcher le déclenchement d'une grève ou d'un lock-out tant que l'organisme fédéral étudiera le dossier.



Stephen Harper

La Presse canadienne

Fermeture de l'usine RockTenn

Regain d'optimisme à Matane

Matane — Les 110 travailleurs de l'usine RockTenn qui ont subitement perdu leur emploi le 29 février dernier pourraient retrouver du travail plus rapidement que prévu.

Une réunion entre plusieurs intervenants, à Matane, jeudi, a redonné espoir au Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). Le ministre responsable du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, Yves Bolduc, a annoncé que son gouvernement financera une étude afin de trouver des débouchés pour l'usine. À son avis, la cartonnerie dispose d'une main-d'œuvre de qualité et d'installations très modernes, ce qui stimule son potentiel.

Selon Renaud Gagné, président du SCEP, l'entreprise s'est

dite ouverte à ce que l'usine soit reconvertie, ce qui permettrait aux travailleurs mis à pied de retrouver un emploi. Il espère d'ailleurs avoir quelque chose à présenter ou du moins «*sur la table*», dans un horizon de six mois.

Le ministre Bolduc affirme qu'il n'est pas question de démanteler l'usine et il confirme que la chaudière à biomasse demeurera en place. Le syndicat a exigé de l'entreprise de garder en place les équipements, ce qui assure déjà des installations pour un éventuel projet.

M. Gagné indique que la prochaine étape sera d'aller en appel d'offres pour trouver un promoteur pour relancer l'usine.

La Presse canadienne

Le solde commercial du Canada se détériore

Le déficit commercial des États-Unis se creuse davantage

Statistique Canada a fait état hier d'un excédent commercial moindre, ayant passé de 2,9 milliards en décembre 2011 à 2,1 milliards en janvier. Il s'agit d'un troisième excédent commercial mensuel consécutif.

Les exportations ont baissé de 2,3 %, et les importations ont légèrement fléchi de 0,6 %. Les exportations ont diminué pour s'établir à 41,4 milliards en janvier, les prix ayant connu un recul de 2,2 %. Les importations ont diminué à 39,3 milliards en janvier. Dans l'ensemble, les prix à l'importation ont diminué de 0,8 %.

Les exportations vers les États-Unis ont légèrement progressé de 0,3 % pour s'établir à 30,6 milliards, tandis que les importations en provenance des États-Unis ont diminué de 0,3 %, à 24,5 milliards. L'excédent commercial du Canada avec les États-Unis a donc aug-

menté, à 6,1 milliards en janvier, par rapport à 5,9 milliards en décembre.

États-Unis

Aux États-Unis, le déficit commercial s'est fortement creusé en janvier, pour atteindre son plus haut niveau depuis octobre 2008, selon des chiffres publiés hier par le gouvernement.

En données des variations saisonnières, ce déficit a atteint 52,6 milliards, sous l'effet d'une accélération des importations. Le déficit commercial de décembre a été nettement révisé à la hausse, à 50,4 milliards, contre une première estimation à 48,8 milliards.

En janvier, la progression des exportations (+1,4 % à 180,8 milliards) a été loin de compenser la nette hausse des importations (+2,1 % à 233,4 milliards). D'après le département du Commerce, les États-Unis

n'avaient pas importé autant de biens (196,1 milliards) depuis juillet 2008, et n'avaient jamais importé autant de services (37,3 milliards).

La balance commerciale américaine a été une fois de plus déséquilibrée par les cours élevés du pétrole, avec un prix du

baril de brut importé qui est resté pour le quatrième mois consécutif au dessus de 100 \$US. Rien que dans les produits pétroliers, la première économie mondiale présente un déficit commercial de 29,7 milliards.

La Presse canadienne

Cours par correspondance en ligne sur

COMMENT BÂTIR SON PORTEFEUILLE EN 2012

Avec l'aide constante du prof



Claude Chiasson,
Chroniqueur financier,
analyste financier et
investisseur privé

"Une source d'information de
qualité et 100 % objective"

Comprend :

- Stratégie de placement 2012 diffusée sur Internet
- Un guide d'apprentissage
- Un manuel de 279 pages sur tout ce qu'il faut savoir pour bien investir
- Un abonnement d'un an à la classe Internet Pro-Placement

Vous apprendrez à :

- Connaître les secteurs les plus prometteurs de notre économie
- Identifier les bons placements et à les accumuler au bon prix
- Encaisser des revenus de placement réguliers et croissants
- À battre votre prochain ennemi : l'inflation

UN NOUVEAU LONG CYCLE DE CROISSANCE SE PRO-
FILE. FAITES LE PLEIN DE TITRES PENDANT QUE LES
PRIX SONT ENCORE ATTRAYANTS.

Prix : 235 \$ (plus taxes)

Pour vous inscrire, allez au www.proplacement.qc.ca, appuyez sur
Devenir membre, puis sur Inscrivez-vous dès aujourd'hui et, enfin,
complétez le formulaire tel qu'indiqué. Branchement Internet requis

LE DEVOIR

Pro-Placement

DR ALAIN SABOURIN

Clinique Médico-Esthétique Cheveux | Rides | Paupières

Greffe de **cheveux** à Montréal

20 ans d'expertise
514.937.8020

dralainsabourin.com

CONGÉDIÉ INJUSTEMENT ?

Avez-vous un cas de congédiement interdit,
de harcèlement psychologique, de congédiement
sans cause juste et suffisante, déguisé ?

Vous gagnez à consulter

JEAN-GUY
MICHAUD
CRIA

EXPERT-CONSEIL
EN CESSATIONS D'EMPLOI ET INDEMNITÉS

T. (418) 657-2628 • (514) 940-6477
www.jeanguymichaudcria.ca

L'expertise par l'expérience, depuis 1964

**Vous avez des droits
nous pouvons vous aider**

Yves Ménard
Avocats inc.

514.861.0469
yvesmenardavocats.com

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

PROFESSEURE OU PROFESSEUR ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

Faculté des sciences sociales, École de service social

Poste régulier à temps plein
CLÔTURE DU CONCOURS : 20 avril 2012, 16 h
ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juillet 2012
INFORMATION : ulaval.ca/emplois

PROFESSEURE OU PROFESSEUR ANALYSE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES

Faculté des sciences de l'éducation
Département des fondements et pratiques en éducation

Poste régulier à temps plein
CLÔTURE DU CONCOURS : 2 avril 2012, 16 h
ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juin 2012
INFORMATION : www.fse.ulaval.ca/faculte/offres_emploi/affichages

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.



Appels de candidatures

Commission québécoise des libérations conditionnelles

Avis de recrutement de personnes aptes à être nommées membres à temps plein ou à temps partiel

La secrétaire générale associée aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif invite les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature à la procédure de sélection aux fins de constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées membres à temps plein ou membres à temps partiel, conformément à la Procédure de recrutement, de sélection et de renouvellement des membres à temps plein et à temps partiel de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

Ces candidatures sont recherchées en vue de combler éventuellement des postes de membres à temps plein, avec port d'attache à **Montréal** ou à **Québec**, et des postes de membres à temps partiel, dans toutes les régions du Québec. Actuellement, des postes à temps partiel sont disponibles dans les régions suivantes : **Bas-St-Laurent, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et Outaouais**.

ATTRIBUTIONS :

À titre de membre à temps plein ou à temps partiel de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, la personne titulaire exerce les compétences attribuées par la Loi sur le système correctionnel du Québec (L.R.Q., c. S-40.1). Principalement, elle décide en toute indépendance et impartialité, avec la participation d'un autre membre, d'une mesure de mise en liberté sous condition des personnes incarcérées dans un établissement de détention pour une peine de six mois à deux ans moins un jour.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les membres à temps plein et à temps partiel sont nommés par le gouvernement pour un mandat d'au plus cinq ans renouvelable. Les membres doivent être titulaires d'un permis de conduire valide.

Le traitement et les conditions de travail des membres à **temps plein** sont fixés par le gouvernement. Le maximum de l'échelle de traitement d'un membre temps plein est de 119 594 \$ au 1^{er} avril 2011. Les membres à temps plein sont appelés à siéger dans des régions administratives autres que celle de leur assignation. Ils sont appelés à voyager à travers le Québec sur une base régulière et, à cette fin, ils doivent accepter de se déplacer en avion.

Le traitement des membres à **temps partiel** est fixé par le gouvernement sur la base du traitement d'un membre à temps plein. Les membres à temps partiel siègent en fonction des besoins de la Commission. Ils siègent habituellement dans leur région administrative mais ils peuvent être appelés à siéger dans d'autres régions et, à cette fin, ils doivent accepter de se déplacer parfois en avion.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Détenir un diplôme universitaire d'une institution reconnue ou avoir des qualifications professionnelles équivalentes dans le domaine des sciences humaines, telles que la criminologie, la psychologie, le travail social ou le droit; posséder un minimum de 10 années d'expérience professionnelle acquises dans un ou plusieurs des secteurs ci-haut mentionnés et ne pas avoir de dossier criminel.

En outre, le candidat au poste de membre à temps plein ou à temps partiel ne devra avoir aucun intérêt pécuniaire, personnel ou autre dans un organisme ou une entreprise dispensant des services ou délivrant directement ou indirectement des biens aux personnes contrevenantes.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Le comité, constitué à cet effet, prendra en compte dans son évaluation des candidatures, notamment, les critères suivants: les qualités personnelles et intellectuelles du candidat; son degré de connaissance du système de justice pénale ainsi que du phénomène de la criminalité et de ses répercussions sur la société; sa capacité d'analyse et de synthèse des renseignements pertinents relatifs aux cas examinés et celle de mener efficacement des entrevues; son ouverture d'esprit, sa perspicacité, sa pondération, son esprit de décision et la qualité de son expression écrite et orale. Les candidats devront être en mesure de rédiger des décisions en utilisant des outils informatiques. La connaissance de la langue anglaise constitue un atout.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

1. Fournir, en quatre copies (un original et trois photocopies), un curriculum vitae, le formulaire d'inscription et les documents prouvant que vous respectez les conditions d'admission ci-haut énoncées. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet de la Commission québécoise des libérations conditionnelles à l'adresse www.cqlc.gouv.qc.ca. Sur ce site, vous pouvez également consulter la Procédure de recrutement, de sélection et de renouvellement des membres à temps plein et à temps partiel, la Loi sur le système correctionnel du Québec et les Règles de pratique de la Commission.

2. Accepter, par écrit, que des vérifications soient faites à votre sujet, notamment auprès d'un organisme disciplinaire ou d'un ordre professionnel dont vous êtes ou avez été membre, de vos employeurs des 10 dernières années et des autorités policières.

Faire parvenir votre candidature, au plus tard le **30 mars 2012 à 16 h 30**, à l'adresse suivante :

Secrétariat du comité de sélection (CQLC)
300, boul. Jean-Lesage, bureau 1.32A
Québec (Québec) G1K 8K6

Pour information : Mme Isabelle Couture au (418) 646-8300

Aucune candidature transmise par télécopieur ou par courriel ne sera considérée. Seules les candidatures reçues par courrier au plus tard le 30 mars 2012 à 16 h 30 seront considérées.

Québec 
POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

LE CAMPUS DE MONCTON SOLLICITE DES CANDIDATURES AU POSTE SUIVANT :

PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN ÉDUCATION PHYSIQUE/KINÉSIOLOGIE

Avec spécialisation en biomécanique et analyse du mouvement
Poste régulier menant à la permanence

Entrée en fonction : Le 1^{er} juillet 2012
Fermeture du concours : Le 15 avril 2012

Pour une description détaillée de ce poste et pour postuler, veuillez s'il vous plaît consulter la section « Offres d'emploi » de notre site Web, au www.umoncton.ca (en haut et à l'extrême droite de la page d'accueil), sous l'onglet « Corps professoral – Professeures et professeurs ».



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

L'Université de Moncton souscrit à l'exigence d'équité en matière d'emploi et encourage à postuler toute personne qualifiée, femmes ou hommes, y compris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences relatives à l'immigration, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux personnes ayant obtenu le droit d'établissement au Canada.

LE DEVOIR

Libre de penser

CONSEILLER EN VENTES PUBLICITAIRES

DESCRIPTION DU POSTE :

Le Devoir est à la recherche d'un conseiller publicitaire bilingue au secteur des ventes aux détails. Vous serez responsable de la gestion de votre territoire, de sa croissance ainsi que de la rétention de la clientèle déjà établie. Vous devez démontrer de grandes habiletés en prospection et être capable de bâtir des plans stratégiques pour votre développement d'affaires. Nous recherchons un candidat d'expérience ayant du leadership, du professionnalisme et grandement motivé. Et enfin, vous devrez démontrer une grande force en matière de négociation des ventes.

EXIGENCES :

- Bacc et / ou certificat en ventes, administration ou toute autre expérience connexe.
- Bonne connaissance du marché publicitaire, de l'industrie des médias et des agences.
- Connaissance des logiciels Word, Excel, Outlook, PowerPoint.
- Bilinguisme essentiel
- Grandes habiletés en développement des affaires
- Stratégique, leader, autonome, performant.
- Posséder une voiture

CONDITIONS OFFERTES :

- Poste permanent – temps plein
- Plan de commission intéressant
- Avantages sociaux après 3 mois

Faire parvenir votre C.V. à : Claudette Beliveau
Télécopieur : 514 985-3330 Courriel : clbeliveau@ledevoir.com

L'emploi du masculin vise essentiellement à alléger le texte. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes retenues feront l'objet d'un suivi. Nous souscrivons aux principes d'équité en emploi.

COLLÈGE MONTMORENCY

Vous connaissez le Collège Montmorency ?

Nous y offrons un environnement de travail qui comblera vos désirs d'accomplissement personnel et professionnel.

● DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Concours : HC-2012-220-01

- Une personne rigoureuse qui connaît le milieu de l'enseignement collégial.
- Un leader capable de susciter l'innovation et de viser la participation au développement.
- Un passionné qui s'impliquera au sein d'une équipe dévouée et qui y jouera un rôle mobilisateur.
- Un représentant (local, régional et national) qui contribuera au rayonnement du Collège.

PLUS QU'UN MANDAT, UNE PASSION : La personne choisie est responsable des questions pédagogiques (formations régulières et continue) et assume la gestion des programmes, des activités et des ressources liées à la direction des études au Collège. En collaboration avec les directions concernées, la personne déploie une offre de programmes de qualité, liée aux besoins de la population ainsi qu'aux exigences de la formation universitaire et celles du marché du travail. Par son dynamisme, elle favorise l'accessibilité aux études et la qualification des jeunes et des adultes. Dans un milieu de vie stimulant, elle développe le potentiel du Collège. Par ailleurs, l'application du Règlement sur le régime des études collégiales fait partie de ses responsabilités.

VOUS AVEZ CE QU'IL FAUT ? : Diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié, diplôme de 2^e cycle un atout. Huit années d'expérience pertinente dont au moins cinq dans un emploi de cadre dans le milieu de l'éducation. Toute combinaison exceptionnelle d'expérience pourrait compenser l'absence de l'une ou l'autre de ces conditions.

VOUS SOUHAITEZ RELEVÉR CE DÉFI ? : Faites parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'un texte précisant votre vision du poste au regard des étudiants, du corps professoral et du développement des programmes (prière d'utiliser le formulaire disponible sur le site Internet du Collège), **au plus tard le 21 mars 2012, à 16 h**. Veuillez prendre note que les entrevues sont prévues le 20 avril 2012.

Direction des ressources humaines
Collège Montmorency
475, boulevard de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9
drh@cmontmorency.qc.ca

L'offre d'emploi détaillée est disponible sur le site Internet du Collège.
www.cmontmorency.qc.ca (cliquez sur Faire carrière à Montmorency)

Le Collège souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Faites carrière à l'Université de Montréal et mettez vos compétences et votre expérience au service d'un chef de file de l'enseignement et de la recherche universitaire au Canada.

2 POSTES DE PROFESSEURE OU PROFESSEUR

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

- » **JEU VIDÉO** > 1 poste à temps plein en études cinématographiques au rang d'adjoint avec une spécialisation en études du jeu vidéo.
- » **CHIMIE ANALYTIQUE OU ENVIRONNEMENTALE** > 1 poste à temps plein au rang d'adjoint dans le domaine de la chimie analytique ou de la chimie environnementale.

Entrée en fonction : **Le ou après le 1^{er} juin 2012**

Les personnes intéressées sont priées de consulter la description détaillée de ces postes ainsi que les renseignements sur les concours et leur date de clôture sur le site Web de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal : www.fas.umontreal.ca/affaires-professorales/postes/

Les personnes qui souhaitent poser leur candidature à plus d'un poste sont priées de soumettre des dossiers de candidature distincts.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à poser leur candidature.

Université 
de Montréal



ÉCONOMIE

VOS PLACEMENTS

Vendre sa propriété: les outils des lecteurs



CLAUDE CHIASSON

Pour la présente chronique, je laisse la parole à nos lecteurs qui ont accepté de nous faire part de leur expérience concernant la vente de leur propriété, cela en marge de la chronique de la semaine dernière intitulée «Des outils pour vendre sa propriété à moindre coût». Notez que je n'ai pas pu présenter toutes les interventions, faute d'espace.

Je viens de vendre mon condo à Chicoutimi avec Du Proprio, il y a tout juste une semaine, après l'avoir mis en vente en octobre dernier. L'idée initiale, en faisant affaire avec Du P., était bien sûr d'économiser les coûts de la commission d'un agent. Ce qui, en définitive, a été fait. Mais à quel prix?

Le temps, l'énergie, le stress, la gestion des visites, la négociation, la vente, la paperasse légale... ni ma conjointe ni moi n'étions conscients de ce que cette décision allait nous demander. Aujourd'hui, je magasine une nouvelle résidence à Montréal et j'ai fait appel à un courtier. Il prend rendez-vous pour les visites, m'accompagne pour chacune d'elles, pose les bonnes questions aux vendeurs et s'occupera de la négociation (gros point, car ce n'est pas ma tasse de thé). Et lorsque viendra le temps de revendre, il est clair que je le rappellerai, quitte à payer 5 à 7 % de commission.

En soit, Du P. a fait ce pour quoi j'ai payé: prendre des photos (meilleures que celles de beaucoup d'agents, d'ailleurs), mettre l'annonce en ligne, faire paraître les annonces dans les quotidiens et fournir le guide de l'ABC du vendeur ainsi que des formulaires à remplir d'offre d'achat. Beau petit «package» pour 900 \$. Après coup, est-ce que tout ça vaut 900 \$? J'en doute, mais je reconnais ne pas avoir utilisé la totalité des services offerts.

Autre aspect souvent négligé, je crois, est la remontée légale d'une vente et ses possibles conséquences négatives si ce n'est pas bien fait. En magasinant cette semaine, je visite (avec mon courtier) un condo vendu par Du Proprio. Sur la fiche, il est indiqué que la superficie habitable est de 1266 pieds carrés. Quelle surprise! En arrivant sur place, à l'œil, il est évident que l'aire indiquée n'est pas juste, c'est beaucoup plus petit. Mon courtier demande à voir le registre foncier, pour découvrir que l'aire BRUTE est de 1266 pieds carrés, l'aire NETTE (habitable) étant de 1083 pieds carrés, soit 18 % d'écart. Il prend la peine d'expliquer

à la dame que cette simple erreur pourrait lui coûter cher. Si, par exemple, j'avais décidé d'acheter le condo sans me rendre compte de l'erreur, le notaire m'aurait probablement avisé de la chose au moment de signer et j'aurais eu le droit de demander une substantielle réduction de prix, et ce, malgré l'offre d'achat signée en bonne et due forme. En clair, une simple erreur de profane peut entraîner de fâcheuses, voire coûteuses, conséquences pour le vendeur. Autre exemple, dans un autre condo, la fiche Du P. indique que les planchers sont en bois d'ingénierie. Surprise! Il s'agit de planchers flottants. Pas du tout le même look ni le même prix. Pour moi, c'est un argument de négociation fort, mais pour le vendeur, c'est une erreur coûteuse. Je suis presque certain qu'il l'a faite de bonne foi; j'ai visité deux condos bâtis par le même développeur et les deux vendeurs ont fait la même erreur. Ils ont été mal informés au moment de leur achat et ne se sont pas renseignés. La différence est pourtant évidente si on sait quoi regarder.

L'autre chose, c'est le prix de mise en vente. Combien vaut ma propriété sur le marché? Quel serait le bon prix à demander? Il est possible de faire appel à un évaluateur. Mais un courtier le fait d'entrée de jeu, est formé pour ça, et dispose d'une papoterie d'outils pour arriver au juste prix. Les prix de vente sont souvent mal évalués par le vendeur et Du P. ne peut pas fournir d'aide puisque, légalement, il n'est pas autorisé à le faire. Un prix trop élevé nuit à la vente et un prix trop faible fait perdre de l'argent au vendeur.

Finalement, oui, un courtier coûte cher. Parfois trop cher. Mais il prend la responsabilité d'une vente bien faite, bien négociée et bien ficelée. Il faut, par contre, trouver un courtier compétent, de confiance, et c'est sûrement le point le plus compliqué. J'ai fait affaire une fois avec Du P., je suis heureux d'avoir tenté l'expérience, mais je ne recommencerais pas.

F. F.

Monsieur,
Vous avez écrit ce qui suit à propos du rôle d'un agent immobilier: «De là à dire que ses services ne valent pas la commission exigée...»

Mon voisin a vendu sa maison en deux mois, 309 000 \$. L'agent a empoché une somme de 18 540 \$, à 6 % de commission. Si cet agent a passé 20 heures pour vendre la propriété, cela fait 927 \$ l'heure et, s'il a travaillé très fort, 30 heures en deux mois, c'est tout de même 618 \$ l'heure.

Rien ne peut justifier une telle commission.
A. M. Laval

M. Chiasson,
Vous avez oublié de mentionner dans votre chronique qu'un vendeur peut toujours faire ap-

pel à un évaluateur agréé pour produire une expertise indépendante de la valeur d'une propriété, et ce, à bien moindre coût qu'un courtier qui, souvent, va gonfler la valeur de la propriété pour obtenir le mandat et ensuite faire pression sur vous pour diminuer cette valeur lorsque la propriété ne se vend pas.

On peut vendre une propriété en la faisant visiter soi-même, en étant transparent sur ses défauts et ses qualités et en faisant appel à de vrais professionnels (évaluateur agréé, notaire, etc.) pour les conseils requis. Un courtier immobilier, quant à moi, n'a qu'une idée en tête: vendre pour empocher la commission et non protéger son client contre les embûches des transactions immobilières.

L. S. Montréal

Bonjour M. Chiasson,
Après une tentative infructueuse pendant six mois avec ReMax (aucune offre d'achat) et six autres mois avec Royal LePage (sans plus de succès), j'ai réussi à vendre ma maison en 10 jours avec Du Proprio. Pour un tarif fixe (600 \$ il y a trois ans), j'ai pu baisser mon prix de 3-4 % et finalement avoir plus dans mes poches que si j'avais payé 6 % de commission.

Et même à prix égal, j'ai beaucoup plus aimé l'expérience de contrôler moi-même le contenu des annonces (photos, texte) et la sélection des visiteurs. Pour montrer qu'ils travaillent fort, un agent amène parfois des gens qui, une fois sur place, nous disent que ce n'est pas du tout ce qu'ils recherchent. Ou pire, c'est souvent un autre agent qui fait visiter sans être déjà venu à la maison, donc sans vraiment la connaître.

Enfin, je mets les gens en garde contre les «agents-vedettes» que l'on voit dans certains quartiers à tous les coins de rue. 90 % de leurs efforts sont consacrés à aller chercher des inscriptions. Ensuite, ils disparaissent, laissant d'autres courtiers faire des visites et trouver un acheteur. Lorsque je relançais mon agent inscripteur, elle répondait: «Un jour, ce sera votre tour.» Ce n'était donc qu'une loterie parmi ses dizaines et dizaines d'inscriptions.

Par contre, pour acheter une autre maison, j'ai beaucoup apprécié les services d'un agent qui a fait un gros effort pour dénicher ce qu'on voulait. Et en plus, c'est gratuit!

Finalement, pour une fraction du prix, Du Proprio offre beaucoup plus de soutien, de conseils et de services que les agents avec qui j'ai fait affaire.
N. T.

Bonjour!
C'est avec stupéfaction que je lis dans votre chronique de ce matin que le courtier peut faire éviter des erreurs dans les actes notariés par sa

supervision! C'est là bien méconnaître la réalité et les qualifications de chacun. Le courtier obtient sa licence après quelques semaines de formation n'incluant que quelques heures de droit immobilier. Pour nous, notaires, ils ne sont que des maux imposés par le marché, dont nous devons subir la présence trop souvent dérangeante lors des séances de signature (encore hier dussé-je en rappler deux à l'ordre qui jacassaient dans le dos de leurs clients pendant mes explications d'ordre juridique) et dont le contenu des offres d'achat laissent à désirer, légalement. Leur verser 25 000 \$ pour cela? Sept clients sur dix nous font part de leur insatisfaction en privé... Vous donnez un rôle et une importance erronés à ces parasites du système. Les notaires mettent quatre ans et huit mois de stage pour obtenir leur droit de pratique et sont régis par le code des professions.

Un notaire

M. Chiasson,
Il est assez normal d'avoir recours à un ou souvenant à des agents d'immeuble lorsqu'on désire acheter une propriété. Mais pas pour en vendre une.

À mon avis, il n'y a que lorsqu'on est pressé ou qu'on est obligé de vendre rapidement qu'il serait recommandé d'avoir affaire à un agent traditionnel. Autrement, si on possède autant d'intelligence et de débrouillardise qu'un agent d'immeuble moyen, on peut très bien se débrouiller seul.

J'ai vendu à trois reprises notre maison familiale sans avoir recours à un agent. Si vous n'êtes pas très habile avec la technique de fabrication d'un site Web, vous pouvez demander à des agences de vous en fabriquer un, avec photos et description détaillée de votre propriété. Quelques centaines de dollars. Ensuite, vous contactez un notaire et lui demandez s'il serait disponible pour vous rencontrer rapidement avec un acheteur potentiel. C'est ce que font les agents d'immeuble. Votre notaire pourrait également vous fournir des documents qui serviraient à préparer une offre d'achat avec un client potentiel. Pour l'évaluation, vous pouvez très bien faire comme les agents d'immeuble: trouver le prix auquel se vendent des propriétés comparables dans votre environnement ou dans des environnements semblables. Ensuite, vous placez des petites annonces dans quelques quotidiens, vous y donnez votre numéro de téléphone et le site Web à consulter, et vous plantez une pancarte «À vendre» devant votre propriété. Vous en parlez autour de vous et vous attendez les appels et les visites. Ce léger travail vous permettra d'économiser de 15 000 à 20 000 \$. Il faudrait travailler beaucoup pour économiser autant.

G. P.

chiasson@proplacement.qc.ca
Classe Internet: www.proplacement.qc.ca

Programme d'incitatifs à la relocalisation

Le Tennessee veut garder secret le nom des entreprises bénéficiaires

Le projet du gouverneur de l'État soulève toutefois de l'opposition chez lui

FRANÇOIS DESJARDINS

Déjà généreux avec l'argent des contribuables pour inviter des sociétés à déménager au Tennessee, le gouverneur de cet État, qui a convaincu Electrolux à fermer son usine de L'Assomption, voudrait aller encore plus loin dans cette direction et souhaiterait même que le nom des propriétaires d'entreprises privées qui reçoivent une aide soit tenu secret.

Dans cet État du Sud américain, les dernières semaines ont été fertiles en actualités. Depuis le milieu du mois de février, le gouverneur Bill Haslam, un élu républicain qui a pris le pouvoir en 2010, croise le fer avec d'autres gens de la classe politique — dont des membres de son propre parti et le président du Nashville Tea Party — au sujet des pratiques qu'il a proposées pour encadrer l'aide aux entreprises.

Electrolux recevra en tout une enveloppe de 137 millions en argent comptant — et non des crédits d'impôt — pour construire une nouvelle usine de cuisinières et de fours qui remplacera celle de L'Assomption en 2013. Le projet de loi à l'étude prévoit que le programme «Fast Track» inclura des choses comme l'achat d'équipements, de l'espace de bureaux temporaire, de la rénovation et du déplacement de matériel. Mais surtout, le programme aurait désormais force de loi.

Or, voici, le gouverneur du Tennessee, Bill Haslam, voudrait aussi que le nom des entreprises qui reçoivent de l'aide demeure sous scellé, ce qui a étonné beaucoup de personnes dans cet État du Sud qui a aussi attiré la papetière Kruger.

«Je pense qu'au département du Développement économique et communautaire, l'avis est que, dans un monde très compétitif, nous livrons bataille à d'autres États et que [la publication des données concernant la propriété] nous désavantagerait», a dit M. Haslam le mois dernier, cité par le journal *Commercial Appeal*, de Memphis. Il s'est de nouveau défendu cette semaine en ajoutant que l'État perdrait des emplois.

Le *Knoxville News Sentinel*, de la ville dont M. Haslam a été maire de 2003 à 2011, a été très critique. Cela soulève des inquiétudes quant à la «transparence et au risque de corruption», a écrit le quotidien dans un éditorial au mois de février. «Tel que réécrit, le projet de loi n'exige toujours pas la divulgation des informations concernant la propriété [des entreprises qui recevraient de l'aide].



Bill Haslam, gouverneur du Tennessee

Une entreprise qui recevrait un incitatif pour déménager au Tennessee pourrait donc inclure des membres de la famille d'un élu, des gens proches de l'administration ou des criminels, et le public ne le saurait pas.»

Jeudi, le président du Sénat du Tennessee, Ron Ramsey, lui aussi un républicain, a exprimé des réserves au sujet du projet de loi. Selon lui, il est normal que le gouvernement paie pour certaines dépenses, comme le réseau d'égouts, les routes et les conduites de gaz pour accommoder de nouvelles entreprises. Mais l'élargissement du programme semble l'indisposer.

Invité à dire s'il s'y opposait, M. Ramsey, qui prendrait la place du gouverneur s'il arrivait quelque chose à ce dernier, a dit que «le projet de

loi fait l'objet de discussions» mais a ajouté qu'il est quand même d'accord avec le fait de verser de l'argent comptant plutôt que des crédits d'impôt, qui s'étalent sur des années à l'abri des regards.

L'aide des États aux entreprises est un enjeu partout, le Québec ayant utilisé cet outil, par exemple, pour fabriquer de toutes pièces une industrie du jeu vidéo.

Dans le secteur manufacturier, toutefois, un récent rapport de Deloitte a suggéré que le gouvernement du Québec aurait tout intérêt à intensifier ses efforts pour promouvoir un environnement enviable. Notamment par des crédits d'impôt à l'innovation.

Le Devoir

En bref

Subvention à Neptune et à Bioressources

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a annoncé hier l'attribution d'une aide financière non remboursable de 3 millions à Neptune Technologies et à Bioressources pour la réalisation d'un projet évalué à 20 millions. Neptune est une entreprise publique québécoise dont le siège social est situé à Laval et l'usine de production, à Sherbrooke. Elle se spécialise dans l'extraction de l'huile de krill, soit de petites crevettes d'eau froide, destinée au marché des nutraceutiques (nutriments santé) et des aliments fonctionnels. Le projet, qui sera réalisé en deux phases sur une période de trois ans, créera 40 emplois et en consolidera 83 autres. — *Le Devoir*

Contrat ratifié chez IOC à Sept-Îles

Les 300 travailleurs d'IOC de Sept-Îles, minière appartenant à la multinationale Rio Tinto, ont ratifié un nouveau contrat de travail fort avantageux d'une durée de six ans, qui représente à terme une augmentation globale de la masse salariale d'environ 50 %, en incluant les avantages. «C'est une convention qui reflète bien le boom minier qu'on vit présentement sur la Côte-Nord et l'importance pour les minières de garder leur main-d'œuvre. Un bon contrat de travail qui protégera adéquatement les travailleurs de l'inflation que l'on vit ici», a indiqué le représentant syndical des Métallos, Gilles Ayotte. L'augmentation moyenne des salaires, sur la durée de la convention, représente près de 11 \$ l'heure, en incluant une prime de vie chère. — *Le Devoir*

La productivité au Canada est en hausse

Toronto — La productivité des entreprises canadiennes a crû plus rapidement que celle des compagnies américaines l'année dernière, ce qui est une première en dix ans, selon ce qu'a rapporté Statistique Canada hier. Avec une hausse de 0,7 % au quatrième trimestre de 2011, la productivité des entreprises canadiennes s'est accrue de manière plus importante que prévu. L'augmentation de la productivité s'est toutefois établie à 0,8 % pour l'année, en baisse par rapport à la hausse de 1,5 % enregistrée en 2010, a fait savoir Statistique Canada. Par ailleurs, le nombre d'heures travaillées a reculé de 0,2 %, après avoir augmenté au cours des quatre trimestres précédents. — *La Presse canadienne*

ÉCONOMIE / RETRAITE

Le Devoir termine aujourd'hui une série de quatre articles placés sous le thème de la retraite, sous l'angle de cette qualité de vie que l'on souhaite y maintenir. Dans ce survol de l'état de santé financière de nos retraités, on constate une présence toujours plus marquée d'un endettement qui se prolonge une fois atteinte cette étape. Sur un horizon plus large, il est désormais reconnu que la qualité de vie à la retraite devient tributaire de la présence de régimes complémentaires et des stratégies de décaissement d'un régime enregistré d'épargne désormais soumis à un arbitrage REER-CELLI. Du moins, avec cette pression s'exerçant sur les régimes publics, la table est mise pour cette autre réflexion sur l'avenir et la réforme du système de retraite canadien qui s'amorce.

67 ans, c'est encore trop jeune pour la retraite

Stephen Jarislowsky à Stephen Harper: il faut relever le seuil de la retraite à 69 ans, sabrer les avantages de certaines catégories d'emploi et, d'abord, mettre un terme au «scandale» des régimes de retraite des députés

YVON LAPRADE

Tandis qu'à Ottawa le gouvernement Harper continue de jongler avec l'idée de repousser l'admissibilité à la pension de la sécurité de la vieillesse à 67 ans, le gestionnaire de portefeuille Stephen Jarislowsky, 86 ans, prend les devants et tire ses propres conclusions. «Si on veut régler une grande partie du problème, il ne faut pas avoir peur de prendre des décisions qui peuvent sembler radicales. Et, selon moi, il faudrait hausser l'âge de la retraite non pas à 67, mais plutôt à 69 ans», tranche-t-il en entrevue au Devoir.

C'est bien connu: le président du conseil et chef de la direction de la firme de placement Jarislowsky Fraser, dont les actifs sous gestion totalisent près de 40 milliards de dollars, aime s'exprimer sur les sujets de l'heure touchant les fonds de retraite. Il sait qu'il ne se fera pas que des amis en plaidant ouvertement en faveur d'une retraite volontairement plus tardive pour enlever de la pression sur nos finances publiques. Cette question divise également l'Association des économistes québécois (AEQ). Ses membres ont eu à se prononcer sur cet enjeu lors d'un récent sondage réalisé par la firme Léger Marketing. Un des constats qui s'en dégagent: il faut considérer l'option de repousser l'âge de la retraite, mais il vaudrait mieux qu'on le fasse en proposant des mesures incitatives aux travailleurs à qui on demandera de reporter leurs projets de retraite.

Stephen Jarislowsky souhaite pour sa part que le gouvernement passe à l'action rapidement parce qu'il juge la situation urgente. Par le fait même, il donne des arguments au premier ministre Stephen Harper et à ses conseillers politiques et économiques, à moins de trois semaines de la présentation du budget du ministre des Finances, James Flaherty. Il faut rappeler que le chef conservateur a causé une certaine commotion, fin janvier 2012, lors du sommet de Davos, en évoquant la possibilité de forcer les têtes grises à repousser leurs projets de retraite de quelques années. Il a dit vouloir ainsi «limiter» la croissance des dépenses du «système de revenus de retraite». «Nous allons apporter les changements nécessaires aux éléments du système qui ne sont pas bien financés afin d'assurer leur pérennité pour la prochaine génération, sans toutefois désavantager les citoyens qui sont déjà à la retraite», a avancé le premier ministre.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: les coûts de la Sécurité de la vieillesse continuent d'exploser. En 2010, la facture du programme de retraite canadien a atteint 36 milliards de dollars; elle triplera à 108 milliards de dollars en 2030. Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans doublera au cours de cette période, passant de 4,7 à 9,3 millions.

En mars 2011, lors du dépôt de son budget, le ministre des Finances, Raymond Bachand, s'était lui-même dit préoccupé par l'effet du vieillissement de la population et d'une plus longue espérance de vie sur le Régime des rentes du Québec (RRQ). Il avait prévenu qu'avec un statu quo, les prestations versées aux retraités «surpasseraient les cotisations dès 2013». Il avait ajouté que, «sans ajustement», la caisse se videra en 2039. Il faudra surveiller les intentions du ministre Bachand, le 20 mars, dans son budget 2012.

Il faudra voir, également, ce que nous réserve



Stephen Jarislowsky

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

le ministre des Finances à Ottawa, Jim Flaherty, lors du dépôt de son budget 2012, le 29 mars. Mais déjà, on semble deviner qu'en haussant l'âge d'admissibilité aux prestations, Ottawa prétend pouvoir limiter l'impact du coût élevé du vieillissement sur ses finances. Encore une fois, Stephen Jarislowsky, dont la fortune personnelle atteint 1,6 milliard de dollars, selon le dernier classement des fortunes mondiales du magazine Forbes, se dit «parfaitement d'accord avec ça».

«On oublie qu'on vit de plus en plus vieux [il en est une preuve vivante!] et que cela signifie qu'on va toucher des prestations de l'État pendant une plus longue période. Ce système, il faudra en assumer les coûts, c'est-à-dire travailler plus longtemps, sinon tout va s'effondrer», plaide-t-il. Le gestionnaire au franc-parler, qui a la réputation de ne pas choisir ses cibles de prédilection, vise principalement les fonctionnaires et les professeurs.

A l'entendre, il faudrait reconsidérer les avantages qui leur sont consentis. «On leur permet de prendre leur retraite beaucoup trop tôt, souvent à l'âge de 55 ans. Ça ne peut plus fonctionner comme ça en 2012», critique-t-il sans gêne et sans retenue. Là encore, il se dit pleinement conscient de la portée de son analyse. «Je sais que les syndicats s'opposent et vont toujours s'opposer à quelque réforme que ce soit parce que leur mission consiste à protéger leurs membres. Je leur dis qu'ils n'auront bientôt plus le choix et que, tôt ou tard, il leur faudra faire face à leurs obligations. Ce système-là coûte une fortune aux contribuables», répète inlassablement le gestionnaire milliardaire.

Il n'épargne pas non plus les politiciens, à qui il reproche de bénéficier de régimes de retraite qui sont, selon lui, sans commune mesure avec le travail qu'ils ont accompli dans leur rôle de député ou de ministre. «Ils touchent une pension à vie après deux mandats. Ça aussi, ce n'est appuyé sur aucune logique, bien qu'il faille comprendre que ce sont eux qui font les lois qui les favorisent», laisse-t-il tomber par dépit. Comme pour s'assurer qu'on saisisse bien le fond de sa pensée, Stephen Jarislowsky en remet: «Le scandale, selon moi, c'est que les contribuables qui n'ont pas de fonds de retraite payent pour les pensions des politiciens avec leurs taxes et leurs impôts.»

Inquiet pour les retraités

Le gestionnaire n'en pense pas moins que l'avenir des retraités est «beaucoup plus préoccupant qu'on ose l'affirmer». Il constate que les rendements sur les placements sont quasi inexistantes. «Les obligations gouvernementales donnent du 1,9 % sur 10 ans. Avec un montant de 1 million, ça vous donne un rendement de 19 000 \$ par année. Si vous versez la moitié en impôts, il ne vous restera que 9500 \$ dans vos poches. Supposons que le rendement soit de 5 %, ce qui n'est tout de même pas extraordinaire, le rendement serait plutôt de 50 000 \$. La situation financière des retraités serait alors bien différente», dit-il.

Croit-il encore aux avantages des contributions au Régime enregistré d'épargne retraite (REER) pour mettre ses économies à l'abri de l'impôt, du moins jusqu'au jour où on commence à décaisser des sommes de son régime? Réponse étonnante du gestionnaire: «Ça ne sert à rien, actuellement, compte tenu des faibles rendements des obligations. Ce qui n'est rien pour améliorer les choses: ces montants retirés seront amputés de près de la moitié si vos revenus sont au-dessus de la moyenne au moment de prendre votre retraite.»

Stephen Jarislowsky convient cependant que le débat sur la retraite et ses enjeux «est le même dans tous les pays industrialisés». Il déplore que les taux d'intérêt soient maintenus à des niveaux «anormalement bas», dit-il, dans le seul but d'encourager la consommation. Il prédit que cette approche encouragée par les gouvernements, en plus de créer de l'endettement, pénalise les plus âgés qui préparent leur retraite. «Je crains fort qu'on se dirige tout droit dans le mur», prévient-il.

Stephen Jarislowsky pense-t-il à la retraite? La réponse est non. Visiblement, il n'a aucunement l'intention de rester sagement à la maison à lire les journaux et à écouter la télé sur un écran plasma. «J'ai encore du plaisir à travailler. Rester à la maison, c'est niaisieux! Je suis en bonne santé parce que je travaille, justement. Je crois même que, si on cesse de bouger, si on devient inactif, notre cerveau va s'endormir. Je fais en sorte que ma matière grise soit encore active et ça donne des résultats pas si mal», dit-il avec une pointe d'ironie bien sentie.

Collaboration spéciale

Vive l'indépendance.

Rien à voir avec la politique, voici une question sur laquelle tout le monde devrait s'entendre. Aujourd'hui comme hier, les bâtisseurs de chez nous tiennent à demeurer autonomes jusqu'à 150 ans si c'était possible. Le Groupe Maurice fait tout en son pouvoir pour rendre leur désir accessible, car il s'avère que celles et ceux qui nous ont tracé la voie sont aussi nos mamies et nos papis. Ils ont tout fait pour nous faciliter la vie.

Le Groupe Maurice conçoit et gère des complexes résidentiels d'une qualité incomparable pour les personnes retraitées. Son portfolio compte plus de 5 000 unités d'habitation et près de 600 studios de soins répartis dans 18 résidences distinctes, dont trois en développement présentement.

LE GROUPE MAURICE
LES RETRAITÉS NOUS HABITENT

LEGROUPEMAURICE.COM



ÉCONOMIE

VOS FINANCES

Un fonds de couverture résilient

Reconnu pour son fonds Améthyste, destiné aux institutionnels, Gestion Cristallin s'inspire des leçons tirées de la crise de 2008 pour offrir depuis peu Topaze, un fonds de couverture multistratégies. Petite histoire d'un gestionnaire québécois de fonds de couverture résilient aux cycles, qui a eu peur durant la crise de 2008.

Le spécialiste québécois des opérations d'arbitrage chasse les déséquilibres de marché et peut traquer les écarts, aussi minces que 15 ¢ ou 25 ¢, provenant d'événements de marché ou d'inefficacités apparaissant, entre autres, lors de fusions et d'acquisitions de sociétés inscrites en Bourse. En 14 ans, il n'aura affiché qu'un seul rendement annuel négatif. On le devine, c'était en 2008, l'histoire d'un trimestre fatidique. Améthyste n'a pu éviter l'onde de choc de l'effondrement des cours boursiers dans le sillage de la faillite de Lehman Brothers, affichant un plongeon de 32 % au cours des trois derniers mois de 2008. Marc Amirault, président et gestionnaire principal de Cristallin, parle d'un climat de crise, de vraie crise, ayant prévalu alors. «Nous étions dans un marché de panique,

d'irrationalité. Le monde a eu peur. Il a à ce point paniqué que l'on s'est retrouvé à un moment donné avec des titres de bons du Trésor américain se négociant au-dessus de 100, ce qui implique un rendement négatif. Les gens étaient prêts à payer pour obtenir la sécurité du Trésor américain. Les arbitrages rationnels ne tenaient plus.»

Cristallin n'a pas vendu. L'année 2008 s'est terminée avec un rendement négatif de 28,8 %. Mais Améthyste a rebondi pour faire du 55,5 % en 2009, puis du 14,9 % en 2010. En 2011, «on a senti, dès le début, que l'année s'annonçait difficile. Nous nous sommes arrangés pour ne pas retourner en enfer. Nous avons peur.» En 2011, le rendement a été de 5,24 %, soit 424 points de pourcentage de plus que le rendement des bons du Trésor canadien.

Cristallin fait de l'arbitrage sans la distorsion provoquée par le jeu des anticipations. «En règle générale, nous gérons de façon neutre, selon un modèle mathématique. Mais, en 2011, nous avons peut-être été "surcouverts" d'un point de vue mathématique.» Cristallin est quelque peu sorti de son modèle, notamment à cette part du modèle consistant à racheter lorsque le marché tombe. De plus, «nous avons misé sur d'autres instruments».



GÉRARD BERUBÉ

Marc Amirault retient que, lors de la crise de 2008, les fonds de couverture du type «global macro» et «long/short» quantitatifs ont bien fait. Tirant aussi les leçons de ses ratés de 2008, Gestion Cristallin a développé un produit dit plus robuste, pour un public un peu plus large. Le fonds multistratégies Topaze et sa version offshore, optimisés sur le plan fiscal, reposent sur une souscription minimale de 25 000 \$ pour les investisseurs accrédités et de 150 000 \$ pour ceux ne répondant pas à cette définition. L'offre comprend trois unités distinctes, différenciées selon la structure de frais et le statut de l'investisseur, offertes en continu au prix initial de 10 \$.

«Nous avons appris de 2008. Et tout va bien pour nous tant que l'univers est rationnel. Tant que les bons du Trésor américain ne vont pas à plus de 100, nous sommes capables de fonctionner, répète Marc Amirault. Pour nous, l'environnement actuel recèle des aubaines. Des gens ont peur, on peut rechercher les soldes.»

Par son approche, Cristallin est sensible aux taux d'intérêt, à la volatilité des marchés, «qui nous aide», et aux écarts de crédit sur les obligations — «plus l'écart augmente, plus cela nous fait mal». Mais, en définitive, tout finit par s'équilibrer et par dégager des rendements positifs.

Si Améthyste entre dans la catégorie spéculative par son statut de fonds de couverture, son écart type est inférieur à celui affiché par un portefeuille d'obligations sous des conditions de fonctionnement normal des marchés financiers. Au 31 décembre 2011, la volatilité annualisée d'Améthyste atteignait 8,9 %, mais 4,8 % avant la crise de 2008 ainsi que depuis la mi-2010, et le fonds d'arbitrage présentait une absence quasi totale de corrélation avec les autres catégories d'actif.

Pour Topaze, Cristallin vise un rendement annuel de 10 à 12 % au-dessus du taux LIBOR américain de 90 jours, avec une volatilité annuelle de 6 à 8 %. Le gestionnaire cible également une corrélation avec les indices boursier et obligataire canadiens et américains inférieure à 0,40 en ayant recours à plusieurs stratégies de couverture visant à identifier les inefficacités ou anomalies par le jeu d'arbitrages, d'évaluation relative et de techniques de sélection ou de «market timing», essentiellement sur le marché nord-américain. Quant aux frais de gestion annuels, ils oscillent entre 1,5 % et 2,5 %, selon l'unité, auxquels s'ajoute une prime à la performance de 20 % sur la croissance de l'actif net du fonds.

Cette chronique s'inspire d'un texte publié dans le magazine spécialisé Conseiller.

GRÈCE

SUITE DE LA PAGE C 1

tous les créanciers de la Grèce qui ont «soutenu» le programme de réforme et d'ajustement de ce pays et qui ont «partagé les sacrifices du peuple dans son effort historique». Il s'est félicité d'une participation «massive» à l'opération, qui constitue «un vote de confiance dans les perspectives de rétablissement de l'économie grecque» et dans la capacité de la zone euro à tourner la page de la crise du surendettement.

Fort de ces résultats, le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a fait savoir que «les conditions» étaient «réunies» pour que les pays de la zone euro versent les aides promises à la Grèce en octobre dernier, après une conférence téléphonique des ministres des Finances de ce forum.

Pas le dernier

Si l'horizon s'éclaircit nettement pour la zone euro à mesure que le spectre d'une faillite de la Grèce s'éloigne, le nouveau plan de sauvetage pour le pays qui se profile risque de ne pas être le dernier. Le risque de crise grave en zone euro «est pour le moment écarté», s'est félicitée la directrice du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, tandis que le secrétaire au Trésor des États-Unis, Timothy Geithner, a estimé que l'Europe ne posait plus de risques «considérables» pour le reste de l'économie mondiale.

En dépit de cette accalmie, le deuxième plan d'aide pour la Grèce, qui court jusque fin 2014, est fragile et pourrait se révéler rapidement insuffisant, obligeant les États à remettre au pot, selon des diplomates. Un plan de 50 milliards d'euros pourrait être nécessaire en 2015, affirme cette semaine l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, se fondant sur un rapport de la troïka, représentant les principaux bailleurs de fonds de la Grèce (UE, BCE et FMI).

D'après une version préliminaire du dernier rapport de la troïka, la Grèce n'est pas assurée de revenir sur les marchés de crédits en 2015. Or, ses besoins en financements externes sur la période 2015-2020 pourraient atteindre jusqu'à 50 milliards d'euros. Un trou qu'il faudra combler d'une manière ou d'une autre.

L'idée n'est plus vraiment taboue en zone euro: le chef de file de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a déjà affirmé sans détour, que cette option ne pouvait être totalement écartée. «On ne peut pas totalement exclure cette possibilité, mais on ne doit pas partir sur l'idée qu'un troisième plan est nécessaire», a-t-il déclaré fin février.

Un troisième plan d'aide à la Grèce «paraît assez logique», a confirmé une source gouvernementale européenne. Car «à ce stade, la Grèce a peu de chances de revenir sur les marchés. Mais une autre aide posera moins de difficultés, car ce ne seront plus les mêmes montants», a-t-elle souligné.

Agence France-Press

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

La suite des avis se trouve en page C 8

Appel d'offres public
Arrondissement de Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
- BUREAU TECHNIQUE - CDN-NDG**

Réaménagement et réfection de la rue Légaré aux abords de l'Hôpital Général Juif

CND-NDG-12-AOP-BT-006

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h, le 28 mars 2012, au bureau Accès Montréal, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception, et ce pour la soumission CND-NDG-12-AOP-BT-006.

Renseignements : Claudio Balliana, ing.
Téléphone : 514 872-6220

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans les enveloppes clairement identifiées.

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 10 mars 2012.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat doivent obligatoirement se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 10 mars 2012.
Le secrétaire d'arrondissement
Geneviève Reeves, avocate

MONTRÉAL

AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE
EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.p.c.

Canada - Province de Québec - Cour du Québec - District de Montréal - No. dossier: 500-22-183435-117 - No. shérif: 500-18-001730-119

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, 1717 rue du Havre, Montréal, Québec, H2K 2X3 partie demanderesse contre **EVANGELOS LIKOPOULOS**, 12 Place des Chatelets, Laval, Québec, H7W 2T5 partie défenderesse et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL**, mis-en-cause.

DÉSIGNATION

50% INDIVIS DE L'IMMEUBLE CI-APRÈS DÉCRIT

« Un emplacement ayant front sur la rue Noorduyn en la ville de Montréal (arrondissement de Ville St-Laurent), connu et désigné comme étant le lot numéro UN MILLION NEUF CENT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-QUINZE (1 900 775) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

Avec une bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 3109, 3111 et 3113 Noorduyn, à Montréal (arrondissement de St-Laurent), province de Québec H4R 1A1. »

La mise à prix est fixée à 54 445,50\$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble de la moitié indivise portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, chambre 1.96 Montréal, Québec, H2Y 1B6, Le VINGT-NEUVIÈME (29^e) JOUR DE MAI 2012 à DIX heures (10H00).

Montréal, le 22 février 2012

Martine BOUCHARD
Shérif adjoint
Bureau du shérif suite 1.146
District de Montréal
1, Est rue Notre-Dame
Montréal, Québec
H2Y 1B6

MONTRÉAL

AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE
EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.p.c.

Canada - Province de Québec - Cour Supérieure - District de Montréal - No. dossier : 500-22-183450-116 - No. shérif : 500-18-001731-117

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, 1717 rue du Havre, Montréal, Québec, H2K 2X3 partie demanderesse contre **ZEEV NISSAN**, 696 rue Rielle, Montréal, Québec, H4G 2T1 partie défenderesse et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL**, mis-en-cause.

DÉSIGNATION

« Un emplacement ayant front sur la rue Rielle à Montréal (arrondissement Verdun), connu et désigné comme étant le lot numéro UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE CINQ CENT SEPT (1 183 507) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

Avec une bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 903 et 905 Rielle à Montréal (arrondissement Verdun), province de Québec H4R 1A1. »

La mise à prix est fixée à 80 100,00\$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble de la moitié indivise portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, chambre 1.96 Montréal, Québec, H2Y 1B6, Le TRENTIÈME (30^e) JOUR DE MAI 2012 à DIX heures (10H00).

Montréal, le 22 février 2012

Martine BOUCHARD
Shérif adjoint
Bureau du shérif suite 1.146
District de Montréal
1, Est rue Notre-Dame
Montréal, Québec
H2Y 1B6

AVIS PUBLIC
Ville-Marie
Montréal

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM
Second projet de résolution adopté le 6 mars 2012 - 2946, rue de Rouen

1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Toutes les personnes s'intéressant au projet de résolution décrit ci-dessous, et plus particulièrement les personnes habiles à voter étant domiciliées, propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un établissement d'entreprise dans le territoire visé qui est situé dans l'arrondissement de Ville-Marie et qui, selon le cas, comprend également des zones contiguës situées dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, sont priées de noter que le conseil d'arrondissement a adopté le 6 mars 2012 le second projet s'y rapportant; celui-ci contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par toute personne intéressée des zones visées et des zones contiguës, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

2. OBJET DU SECOND PROJET

En vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), la résolution autorise à certaines conditions la construction et l'occupation d'un bâtiment de 3 étages avec demi sous-sol au 2946, rue de Rouen, et ce, en dérogation aux articles 56 et 134 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs, entre autres, au mode d'implantation et à l'usage (dossier 1124400003);

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin que ces dispositions soient soumises à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

3. DISPOSITIONS SOUMISES À UNE APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Une demande relative à une disposition ayant pour objet d'autoriser une dérogation aux normes énumérées ci-dessous peut provenir de la zone visée et des zones contiguës :

- mode d'implantation (art. 56 régl. 01-282);
- usages (art. 134 régl. 01-282)

Une telle demande vise à ce que la résolution soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle la résolution s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient la demande.

4. TERRITOIRES VISÉS

Le territoire visé est constituée de la zone visée 0799 et des zones contiguës 0727, 0776, 0891, 0929 et 0961 situées dans l'arrondissement de Ville-Marie, de même que des zones contiguës 0029, 0639, 0052 et 0120 situées dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; il peut être représenté comme suit :

5. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue avant 16 h 30, le 19 mars 2012, à l'adresse suivante :

Demandes de participation à un référendum
a/s de M^{re} Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
800, boulevard De Maisonneuve Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8.

6. PERSONNE INTÉRESSÉE

- Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui, le 6 mars 2012, remplit les conditions suivantes :
 - être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou
- tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 6 mars 2012, remplit les conditions suivantes :
 - être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - avoir produit ou produire en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant son inscription sur la liste référendaire, le cas échéant; ou
- tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou coccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit, le 6 mars 2012, les conditions suivantes :
 - être, depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou coccupant d'un établissement d'entreprise dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou coccupants depuis au moins 12 mois, comme celui ayant le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant; la procuration doit avoir été produite avant ou être produite lors de la signature du registre.

S'il s'agit d'une personne physique, elle doit être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

S'il s'agit d'une personne morale, elle doit avoir :

- désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 6 mars 2012, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- produit avant ou produire, lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

7. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Le second projet de résolution peuvent être consultés, de 8 h 30 à 16 h 30, aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 10 mars 2012

M^{re} Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

Météo Média

Canada

	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ave 4/-13	Mel 3/-10	Londres	Sol 16/8	Sol 15/8
Moncton	Sol -3/-10	Nei 1/-1	Los Angeles	Sol 20/10	Nua 15/11
Saint-Jean	Sol 0/-9	Nei 3/-2	Mexico	Sol 22/9	Sua 22/9
Toronto	Var 1/-1	Sol 13/5	New York	Var 8/1	Sol 17/6
Vancouver	Plu 8/4	Plu 5/4	Paris	Sol 11/6	Sol 12/10
Winnipeg	Sol 4/-12	Sol 5/-2	Tokyo	Plu 6/5	Sol 6/5

Montréal

	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui	-3	8/4	12/3	12/2
Ciel variable.	Plutôt nuageux.	Quelques flocons, pdp 40%.	Ciel variable.	Averses, pdp 70%.

Québec

	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui	-5	2/0	8/4	8/1
Généralement ensoleillé.	Quelques flocons, pdp 20%.	Quelques flocons, pdp 60%.	Passages nuageux.	Faible pluie, pdp 90%.

Gatineau

	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui	-4	10/0	11/4	13/0
Quelques flocons, pdp 40%.	Plutôt nuageux.	Quelques flocons, pdp 40%.	Ciel variable.	Averses, pdp 80%.

©MétéoMédia 2012

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.



AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC



AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Seconds projets de résolution adoptés le 6 mars 2012

1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 février 2012 le conseil d'arrondissement a adopté le 6 mars 2012 les quatre résolutions suivantes :

- A) CA12 240111
- B) CA12 240112
- C) CA12 240117
- D) CA12 240113

Ces seconds projets de résolution contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que la résolution qui les contient soit soumise à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

2. OBJET DES SECONDS PROJETS

En vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), les résolutions autorisent à certaines conditions :

- a) **CA12 240111** - l'agrandissement de l'édifice Wilder aux 1433-1451, rue De Bleury, et ce, en dérogation aux articles 9, 61, 70, 79, 605 et 707 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs, entre autres, à la hauteur minimale et maximale, au pourcentage de la superficie de la façade à l'alignement de construction et à l'absence de cases de stationnement (dossier 1114400087);
- b) **CA12 240112** - l'usage « débit de boissons alcooliques » au deuxième étage d'un bâtiment existant, situé au 9, rue Sainte-Catherine Est, et ce, en dérogation à l'article 268 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatif à la distance inférieure à 25 mètres d'un autre débit de boissons alcooliques (dossier 1114400090);
- c) **CA12 240117** - la construction de deux tours résidentielles de 21 et 23 étages sur les lots 1 340 053, 1 340 067 et 1 341 249 situés du côté est de la rue Drummond, entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine, et ce, en dérogation aux articles 9, 43, 73, 81, 85, 86 et 230 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs, entre autres, à l'hauteur minimale et maximale, à la densité, à l'alignement de construction, aux marges latérale gauche et arrière et à l'obligation commerciale au rez-de-chaussée (dossier 1104400080);
- d) **CA12 240113** - la construction et l'occupation d'un bâtiment de 10 et 4 étages, à des fins résidentielles, sur un terrain situé au coin nord-ouest du boulevard René-Lévesque et de la rue Montcalm, et ce, en dérogation aux articles 9, 22, 25, 43, 61, 70 et 134 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs, entre autres, à la hauteur maximale en mètres et en étages, à la construction hors toit, à la densité, à l'alignement de construction et au nombre de logement (dossier 1124400001).

3. DISPOSITIONS SOUMISES À UNE APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

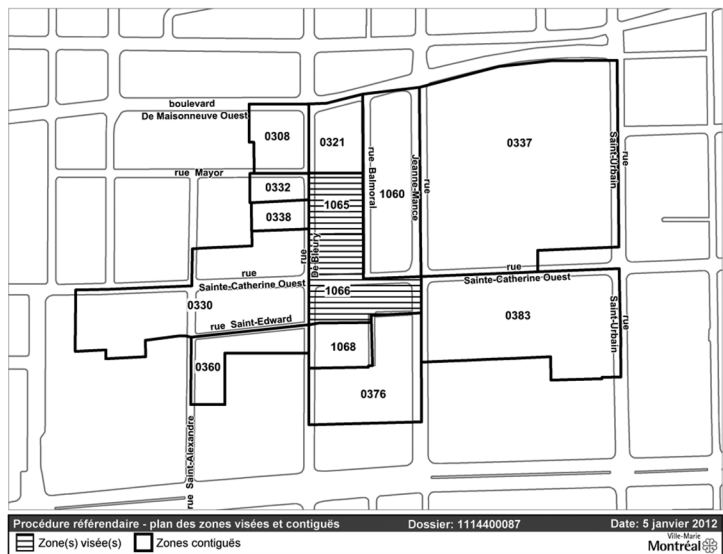
Une demande relative à une disposition ayant pour objet d'autoriser une dérogation aux normes énumérées ci-dessous peut provenir de la zone visée et des zones contiguës :

- A) **CA12 240111 - 1433-1451, rue De Bleury :**
 - hauteur maximale en mètres et en étages (art. 9 et 707 régl. 01-282);
 - au pourcentage de la superficie de la façade à l'alignement de construction (art. 61, 70 et 79 régl. 01-282);
 - l'absence de cases de stationnement (art. 605 régl. 01-282);
- B) **CA12 240112 - 9, rue Sainte-Catherine Est :**
 - distance inférieure à 25 mètres d'un autre débit de boissons alcooliques (art. 268 régl. 01-282);
- C) **CA12 240117 - lots 1 340 053, 1 340 067 et 1 341 249 situés du côté est de la rue Drummond, entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine :**
 - hauteurs minimale et maximale (art. 9 régl. 01-282);
 - densité (art. 43 et 44 régl. 01-282);
 - alignement de construction (art. 73 régl. 01-282);
 - marges latérale gauche et arrière (art. 81, 85 et 86 régl. 01-282);
 - l'obligation commerciale au rez-de-chaussée (art. 230 régl. 01-282);
- D) **CA12 240113 - coin nord-ouest du boulevard René-Lévesque et de la rue Montcalm :**
 - hauteur maximale en mètres et en étages (art. 9 régl. 01-282);
 - construction hors toit (art. 22 et 25 régl. 01-282);
 - densité (art. 43 régl. 01-282);
 - l'alignement de construction (art. 61 et 70 régl. 01-282);
 - nombre de logement (art. 134 régl. 01-282);

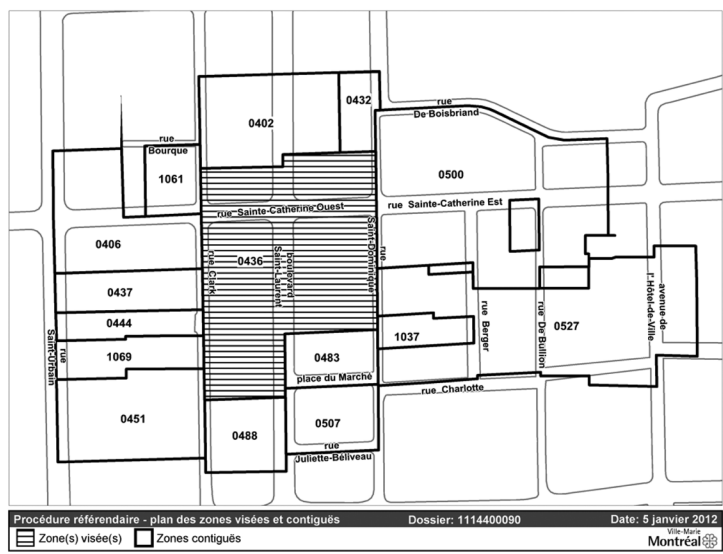
Une telle demande vise à ce que la résolution soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle la résolution s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient la demande.

4. TERRITOIRES VISÉS

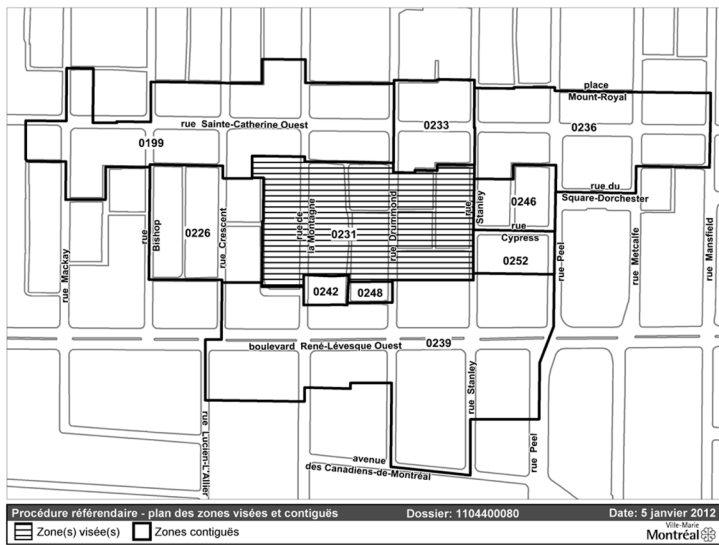
- a) **CA12 240111** - Le territoire visé est constitué des zones visées 1065 et 1066 et des zones contiguës 0321, 1060, 0337, 0383, 0376, 1068, 0360, 0330, 0338, 0332 et 0308; il peut être représenté comme suit :



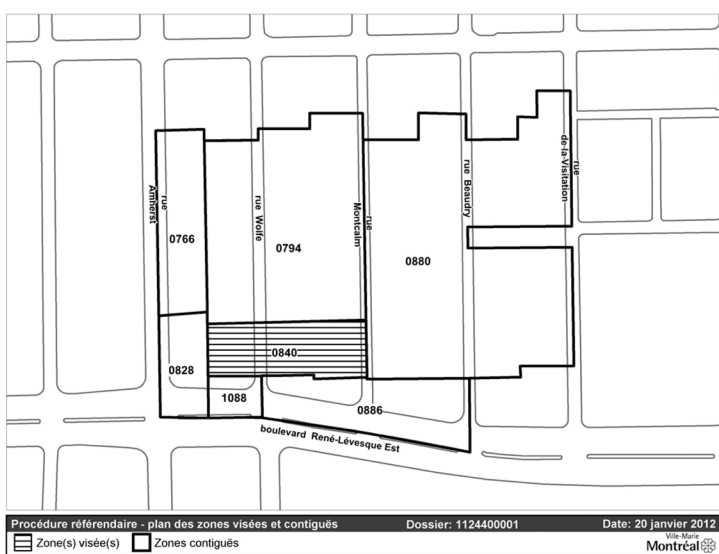
- b) **CA12 240112** - Le territoire visé est constitué de la zone visée 0436 et des zones contiguës 0402, 0432, 0500, 0527, 1037, 0507, 0483, 0488, 0451, 1069, 0444, 0437, 0406 et 1061; il peut être représenté comme suit :



- c) **CA12 240117** - Le territoire visé est constitué de la zone visée 0231 et des zones contiguës 0233, 0236, 0246, 0252, 0239, 0248, 0242, 0226 et 0199; il peut être représenté comme suit :



- d) **CA12 240113** - Le territoire visé est constitué de la zone visée 0840 et des zones contiguës 0794, 0880, 0886, 1088, 0828 et 0766; il peut être représenté comme suit :



5. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue avant **16 h 30, le 19 mars 2012**, à l'adresse suivante :
Demandes de participation à un référendum
a/s de Me Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
800, boulevard De Maisonneuve Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

6. PERSONNE INTÉRESSÉE

- Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui, le 6 mars 2012, remplit les conditions suivantes :
 - être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou
- tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1), qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui, le 6 mars 2012, remplit la condition suivante :
 - être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1), située dans la zone d'où peut provenir une demande; ou
- tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1), qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit, le 6 mars 2012, les conditions suivantes :
 - être, depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1), dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui ayant le droit de signer la demande en leur nom.

S'il s'agit d'une personne physique, elle doit être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

S'il s'agit d'une personne morale, elle doit avoir désigné parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 6 mars 2012, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

7. ABSENCE DE DEMANDE

Ces projets de résolution contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les dispositions qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

8. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Les seconds projets de résolution peuvent être consultés, de 8 h 30 à 16 h 30, aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 10 mars 2012

M^e Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

MONTRÉAL

AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.p.c.

Canada
Province de Québec
Cour Supérieure
District de Montréal
No. dossier : 500-22-183454-118
No. shérif : 500-18-001729-111

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, 1717, rue du Havre, Montréal, Québec, H2K 2X3 partie demanderesse contre **9187-8686 QUÉBEC INC.**, 12233 boul. Langelier, bureau 7, Montréal-Nord, Québec, H1G 3M4 partie défenderesse et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL**, mis-en-cause.

DÉSIGNATION

«Un immeuble situé ayant front sur le boulevard Langelier, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro **UN MILLION SIX CENT SOIXANTE-SEPT MILLE NEUF CENT VINGT-QUATRE (1 667 924)** du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Avec une bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 12 233, boulevard Langelier, à Montréal, province de Québec, H1G 3M4.»

La mise à prix est fixée à 142 722,00\$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 1.96, Montréal, Québec, H2Y 1B6, **Le SEIZIÈME (16^{ème}) jour de Mai 2012 à DIX heures (10h00)**.

Montréal, le 16 février 2012

Marie-France DEVLIN
Shérif adjoint
Bureau du shérif suite 1.146
District de Montréal
1, Est rue Notre-Dame
Montréal, Québec
H2Y 1B6

MONTRÉAL

AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.p.c.

Canada
Province de Québec
Cour Supérieure
District de Montréal
No. dossier : 500-22-183433-112
No. shérif : 500-18-001728-113

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, 1717, rue du Havre, Montréal, Québec, H2K 2X3 partie demanderesse contre **EVANS KELLMAN**, 1381 rue Hébert, Ville LaSalle, Québec, H8N 2L7 partie défenderesse et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL** mis-en-cause.

DÉSIGNATION

«Un emplacement ayant front sur la rue Arnel, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro **UN MILLION SEPT CENT VINGT-QUATRE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-TROIS (1 724 753)** du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

Avec une bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 2159 à 2165 rue Arnel à Montréal, province de Québec H8N 1L1»

La mise à prix est fixée à 121 446,00\$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 1.96, Montréal, Québec, H2Y 1B6, **Le VINGT-TROISIÈME (23^{ème}) jour de Mai 2012 à DIX heures (10h00)**.

Montréal, le 16 février 2012

Marie-France DEVLIN
Shérif adjoint
Bureau du shérif suite 1.146
District de Montréal
1, Est rue Notre-Dame
Montréal, Québec
H2Y 1B6

AVIS PUBLIC



RÈGLEMENTS

À sa séance du 6 mars 2012, le conseil d'arrondissement a adopté les règlements suivants :

- Règlement CA-24-175 intitulé Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M., c. 0-0.1);
- Règlement CA-24-176 intitulé Règlement sur l'occupation du domaine public par l'éco-quartier Sainte-Marie dans le cadre du programme de verdissement des rues.

ORDONNANCES

Il a édicté à cette même séance les ordonnances suivantes :

- B-3, o. 303, P-1, o. 270 et P-12.2, o. 26 relatives à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2012, 1^{re} partie, B);
 - B-3, o. 304 et P-1, o. 271, C-4.1, o. 91 et V-1, o. 14 relatives à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2012, 2^e partie, A);
- et ce, en vertu des règlements concernant le bruit (R.R.V.M., c. B-3), la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1), la propreté et la protection du domaine public (R.R.V.M., c. P-12.2), la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1) et les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., c. V-1).

Ces règlements et ces ordonnances entrent en vigueur à la date de la présente publication; ils peuvent être consultés aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 10 mars 2012
M^e Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE GABRON INC.

Faillite : Le 01 mars 2012
Assemblée : 20^e jour de mars 2012 à 10 h 00 à l'adresse suivante : 110, BOLL. CRÉMAZIE OUEST, BUREAU 1120, MONTRÉAL (QC) H2P 1B9. Le 5 mars 2012.

Jean Fortin & Associés Syndics Inc.
Tél. : (450) 442-3260 www.jeanfortin.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Caisse Populaire Desjardins de Blain, Joyal, Charbonneau, comptables agréés et BJC Consultants Inc. Partie Demanderesse C. Dominique Ouzilleau Inc. Partie Défenderesse NO: 505-22-014317-079 ANNONCE: Le 20 mars 2012 à 10h00, au 92, rue Laurier Ouest, Montréal (Québec), seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de Dominique Ouzilleau Inc., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de trente (30) manœuvres; 1 ordinateur avec écran IBM; 1 imprimante HP Projet 8500A; etc... CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. INFORMATIONS: (514) 350-9000 CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. INFORMATIONS: (514) 350-9000 Dominic Janson, huissier de justice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de Carmina Valente Sacco, en son vivant domiciliée au 7012, rue Garnier, en la ville de Montréal, province de Québec, H2E 1Z9, survenu le 4 novembre 2010, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral devant Me Denise Courtemanche, notaire, le 7 mars 2012, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 5064 avenue du Parc, Montréal, Québec, H2V 4G1.

Donné ce 10 mars 2012.
Rita Sacco, liquidateur

AVIS légal

AVIS est par les présentes donné que, suite au décès de Micheline Legendre, en son vivant domiciliée au 54 Terrasse Les Haut Villiers, Outremont, Qc, H2V 4P1, survenu le 5 janvier 2010, un inventaire des biens de la défunte a été fait et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Claire Pouliot, notaire, sise au 558, Notre-Dame, bureau 202, Saint-Lambert, Qc, J4P 2K7.

Donné ce mars 2012
Benoit Lussier, Brigitte Achard et Dominique Lussier, liquidateurs

AVIS de dissolution

AVIS est donné par les présentes que le Réseau national sur la démocratie municipale, enregistré en vertu de la Loi sur les compagnies, partie III, sous le numéro 1165518051 est dissout par décision du Conseil d'administration tenu à Montréal le 3 décembre 2011.

Primeau Proulx & Associé inc

AVIS de la première assemblée

(paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de : **6187757 CANADA INC.**, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 265, 25^e Avenue, 5^e Étage, Québec J7P 4Y1.

Faillite

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **6187757 CANADA INC.** est survenue le 27 février 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 mars 2012 à 11h00 au bureau du syndic.

Ce 10 mars 2012.
PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics
Richard Primeau, CA.
Syndic Administrateur

1695, boul. Laval
Bureau 330
Laval (QC) H7S 2M2
Tél. : (450) 972-1030
Télex : (450) 972-1020

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi :
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi :
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél. : **514-985-3344**
Fax : **514-985-3340**

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

Faites marcher votre cerveau, il a besoin d'exercice!

Mettez votre cerveau au défi
Améliorez la santé de votre cerveau durant toute votre vie et aidez à réduire votre risque d'être atteint de la maladie d'Alzheimer en mettant votre cerveau au défi chaque jour - solutionnez des jeux de lettres ou posez des gestes de votre main moins dominante!

Faites le lien pour améliorer la santé de votre cerveau.

Visitez le www.alzheimer.ca ou communiquez avec votre société Alzheimer régionale.

Société Alzheimer

ELLE ESPÈRE NE JAMAIS FÊTER SES 75 ANS.

La Société canadienne de la sclérose en plaques espère trouver un remède d'ici son 75^e anniversaire. Aidez-nous.

OÙ Y A DE L'APPUI, Y A DE L'ESPOIR.

1 800 268-7582
scleroseenplaques.ca/qc

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

LES SPORTS

C'EST DU SPORT!

Que reste-t-il de nos Amours?



JEAN DION

ici, à Montréal, nous conservons tous un souvenir attendri de Jeffrey Loria et de David Samson. Leur passage à la tête de nos Expos a marqué une grande époque, avec l'acquisition à fort prix de plusieurs joueurs étoiles et la conquête d'une tonne de titres en Série mondiale. Les gradins du Stade olympique étaient bondés et les partisans des Yankees nous jalouaient.

Meuh non, c'est même pas vrai. C'était juste pour voir si vous suiviez.

En fait, après une couple d'années à manigancer, Grangallo et Pettino ont déguerpi du côté de la Floride, laissant aux autorités du baseball majeur le soin de terminer leurs basses œuvres et d'expédier le club à Washington. Là-bas, ils n'ont pas dû être trop dépayés côté assistances: mettons que ça ne se garroche pas aux guichets de baseball professionnel dans la grande conurbation du Miami métré.

Pour résoudre le problème du manque d'affluence, Loria et Samson se sont dit tiens, pourquoi ne pas tenter une autre fois le bon vieux coup: se faire construire un nouveau stade avec des fonds publics. Et là où ils avaient échoué à Montréal, ils ont réussi à Miami, plus précisément dans la Petite Havane: un superbe joujou de 515 millions \$US — dont plus des deux tiers provenant des gouvernements —, 37 000 places, un toit rétractable en 13 minutes, deux aquariums de 1700 litres d'eau de mer incrustés dans l'écran arrière, une boîte de nuit ouverte jusqu'à 3h derrière la clôture du champ gauche et une patente (officiellement, une «sculpture») qui s'illuminera quand les Marlins frapperont un circuit. Un truc si totalement absolument

épouvantablement laid qu'on se demande comment un supposé connaisseur d'art comme Loria a pu ne pas faire une syncope à sa seule vue.

Or comment s'y prend-on pour remercier la bonne population de nous avoir offert un domicile flambant neuf? D'une part, on fait mentir notre réputation d'être notoirement chiche en embauchant des joueurs de premier plan: Jose Reyes, Heath Bell, Mark Buehrle. Et de l'autre? On traite la bonne population d'idiote.

«Les gens de Miami ne sont pas les plus intelligents», a déclaré Samson mardi devant les membres du Beacon Council, l'agence de développement économique du comté de Miami-Dade. «Si vous êtes dans cette salle, vous pouvez immédiatement être considérés comme faisant partie du 1% supérieur.»

Des politiciens locaux, il a dit qu'ils ne formaient «pas la crème de la crème au point de vue intellectuel».

Il a également reproché à la bonne population sa paresse, alors que seulement 17% des électeurs inscrits ont participé au scrutin visant la révocation du maire de Miami Carlos Alvarez, à qui plusieurs contribuables reprochaient sa trop grande générosité à l'égard des Marlins. Ils ont préféré «regarder Oprah», a-t-il conjecturé.

Samson a par ailleurs indiqué avoir visité San Antonio et Las Vegas au moment où les négociations avec Miami stagnaient. A Vegas, il dit avoir suggéré que, si les Marlins s'installaient là-bas, les casinos devraient acheter tous les billets afin que les gens ne puissent aller au baseball et soient donc incités à jouer. «On s'en fout si les gradins sont vides. Nous jouerons devant personne, et nous gardons tout l'argent.»

Plus tard, Samson a déclaré avoir été mal cité et cité hors contexte, une excuse inédite dans l'histoire de l'humanité. Il a précisé que Miami n'était pas un cas unique et que tout le pays était touché. Ce sont donc les États-Unis au grand complet qui seraient paresseux et idiots.

Vous, c'est votre affaire, mais moi, je m'ennuie considérablement de cet homme d'exception.

La MLS pour les nuls

JEAN DION

C'est cet après-midi le grand jour pour l'Impact de Montréal, qui foulera à 15h locales le terrain du BC Place de Vancouver, face aux Whitecaps, à l'occasion du premier de 34 matchs dans sa saison inaugurale en Major League Soccer. Après 18 saisons dans des ligues mineures et quantité de rebondissements bons et mauvais, on passe en mode supérieur, dans le circuit de foot le plus relevé en Amérique du Nord.

Cela étant, ça mange quoi en hiver, Major League Soccer?

Près d'une décennie s'était écoulée depuis la disparition de l'étonnante North American Soccer League — dont avait fait partie le Manic au début des années 1980 — lorsque la MLS fut fondée en 1993. On répondait ainsi aux exigences de la FIFA, qui avait attribué la présentation de la Coupe du monde de 1994 aux États-Unis à la condition qu'une ligue professionnelle de haut calibre soit mise sur pied au pays.

Il faudra attendre 1996 pour que de vraies joutes soient disputées. Cette année-là, la MLS compte 10 équipes, qui se produisent devant des foules variables, et D.C. United met la main sur le premier titre.

Mais des écueils guettent bientôt le jeune circuit. Dès la saison suivante, les assistances sont en baisse, et le soccer américain perd des plumes lorsque les États-Unis, représentés en majorité par des joueurs de la MLS, terminent au 32^e et dernier rang de la Coupe du monde de 1998, en France.

Malgré le concours de puissants partenaires tels Lamar Hunt, le défunt propriétaire des Chiefs de Kansas City qui a fait construire à Columbus le premier de plusieurs stades réservés au soccer, la MLS continue d'éprouver des problèmes. Elle est passée à 12 clubs, mais elle se voit contrainte de revenir à la case départ au terme de la saison 2001, lorsque les franchises de Tampa Bay et de Miami sont dissoutes.

L'essor commence véritablement en 2002.

En Asie, les États-Unis atteignent les quarts de finale de la Coupe du monde. Quelques semaines plus tard, le match de championnat de la MLS attirera plus de 61 000 spectateurs au Gillette Stadium de Foxborough, près de Boston.

La venue du «joueur désigné»

En 2007, importante innovation: on crée le statut de «joueur désigné», qui permet aux équipes d'attirer de grands joueurs internationaux en fin de carrière, dont les émoluments ne sont comptabilisés qu'en partie dans le calcul de la masse salariale de chaque club. (Le plafond salarial était d'environ 2,6 millions \$US l'an dernier.) David Beckham sera le premier à faire le saut avec le Galaxy de Los Angeles, et d'autres gros noms suivront: le Mexicain Cuauhtémoc Blanco, le Suédois Freddie Ljungberg, l'Irlandais Robbie Keane, le Français Thierry Henry. Toujours en 2007, la MLS effectue une première incursion au Canada avec l'intégration du Toronto FC.

Fait à noter, Major League Soccer fonctionne d'une manière peu commune dans le sport professionnel: la ligue est propriétaire de toutes les équipes et confie les opérations de chacune à des «investisseurs». Cette façon de faire a été un gage de survie et de prospérité au fil des ans.

En se joignant à la MLS dirigée par le commissaire Don Garber, un autre ancien de la NFL, l'Impact en devient la 19^e formation, la troisième au Canada puisque les Whitecaps y ont adhéré l'an dernier. Six de ses porte-couleurs en 2011 sont de retour: Eduardo Sebrango, Miguel Montano, Sinisa Ubiparipovic, Hassoun Camara, Greg Sutton et Evan Bush. L'équipe n'a pas encore de joueur désigné, mais le président Joey Sauto a assuré qu'il y en aura un tout en invitant les partisans à ne pas attendre son arrivée pour acheter leurs billets.

L'aventure commence aujourd'hui.

Le Devoir

HOCKEY

Hier

Floride 2 Pittsburgh 1 (F)
Los Angeles à Detroit
N.Y. Rangers à Chicago
Winnipeg à Calgary

Aujourd'hui

Washington à Boston, 13h
Edmonton au Colorado, 15h
Philadelphie à Toronto, 19h
Buffalo à Ottawa, 19h
New Jersey à N.Y. Islanders, 19h
Caroline à Tampa Bay, 19h
Columbus à St. Louis, 20h
Detroit à Nashville, 20h
Anaheim à Dallas, 20h

San Jose à Phoenix, 20h

Montréal à Vancouver, 22h

Demain

Toronto à Washington, 17h
Caroline en Floride, 17h
St. Louis à Columbus, 18h
Calgary au Minnesota, 18h
Philadelphie au New Jersey, 19h
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h
Los Angeles à Chicago, 19h
Boston à Pittsburgh, 19h

Lundi

Montréal à Buffalo, 19h
Anaheim au Colorado, 21h
San Jose à Edmonton, 21h30
Nashville à Phoenix, 22h

EN BREF

Euro-2012: l'Espagne favorite des sélectionneurs, devant l'Allemagne

Varsovie — La plupart des sélectionneurs des 16 pays qualifiés pour l'Euro, réunis en séminaire hier à Varsovie, ont désigné l'Espagne, tenante du titre, devant l'Allemagne, deuxième en 2008, comme les

favorites du tournoi en Pologne et en Ukraine (8 juin-1^{er} juillet). Pour l'entraîneur de l'Allemagne Joachim Löw, l'Espagne est la mieux placée pour conserver le titre remporté en 2008 contre son équipe (1-0) à Vienne. «Les autres nations sont derrière elle», a-t-il ajouté, se prêtant comme ses confrères au jeu des pronostics à la demande des journalistes. Jugeant le groupe de la Mannschaft «très difficile avec le Portugal, les Pays-Bas et le Danemark»,

le sélectionneur allemand a dit que «l'objectif minimum est de passer le premier tour, après on verra». Le Français Laurent Blanc a répondu: «L'Espagne, l'Allemagne et les Pays-Bas». Le manager italien de l'Irlande, Giovanni Trapattoni, estime lui aussi que l'Espagne se détache du lot. «Il y a une équipe très forte, c'est l'Espagne, mais il y a aussi l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne, comme d'habitude. Mais je me rappelle aussi de la victoire de la Grèce [à l'Euro-

2004]. Tout est possible». Même analyse chez l'entraîneur croate Slaven Bilic, pour qui «chaque équipe à une chance», même s'il reconnaît que «l'Espagne est favorite, mais aussi l'Allemagne, les Pays-Bas et d'autres traditionnellement au rendez-vous comme l'Italie ou l'Angleterre». Le sélectionneur polonais Franciszek Smuda a confirmé la tendance générale: «Je crois que tout le monde connaît les favoris: l'Espagne et l'Allemagne». — AFP

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

JOURNÉE D'ENREGISTREMENT POUR LES PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DES ZONES 0834, 0637, 0711, 0726, 0823, 0865 ET 0895

711, RUE DE LA COMMUNE OUEST

PROJET PARTICULIER RELATIF À LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT EXISTANT ET LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL DE 12 ÉTAGES AVEC REZ-DE-CHAUSSEE COMMERCIAL ET CONSTRUCTION HORS TOIT

1. APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE D'UNE RÉOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER

Lors de sa séance du 6 MARS 2012, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution CA12 240124 autorisant à certaines conditions la démolition d'un bâtiment commercial de deux étages situé au 711, rue de la Commune Ouest et la construction d'un bâtiment résidentiel de 12 étages avec rez-de-chaussée commercial et construction hors toit, et ce, en dérogation aux articles 10, 21, 381 et 621 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), de même qu'à l'article 6.2 du Règlement sur la construction et l'occupation d'un bâtiment situé sur la portion nord du quadrilatère délimité par les rues Queen, Wellington, King et de la Commune, dans le faubourg des Recollets (99-270 et son amendement) relatifs, entre autres, à la hauteur maximale en mètres, à la hauteur maximale d'une construction hors toit abritant des équipements mécaniques et au retrait minimal prescrit à partir d'une façade, à la présence d'un spa en cour avant sur une toiture, à la localisation de certaines unités de stationnement dans une voie d'accès permettant d'atteindre une autre unité de stationnement ainsi qu'à la construction en tréfonds à l'intérieur d'un espace libre exigé.

Cette résolution comportant des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones mentionnées précédemment peuvent demander qu'elle fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature dans un registre; elles devront alors faire la preuve de leur identité en présentant leur carte d'assurance-maladie, leur permis de conduire ou leur passeport canadien.

2. OUVERTURE DU REGISTRE

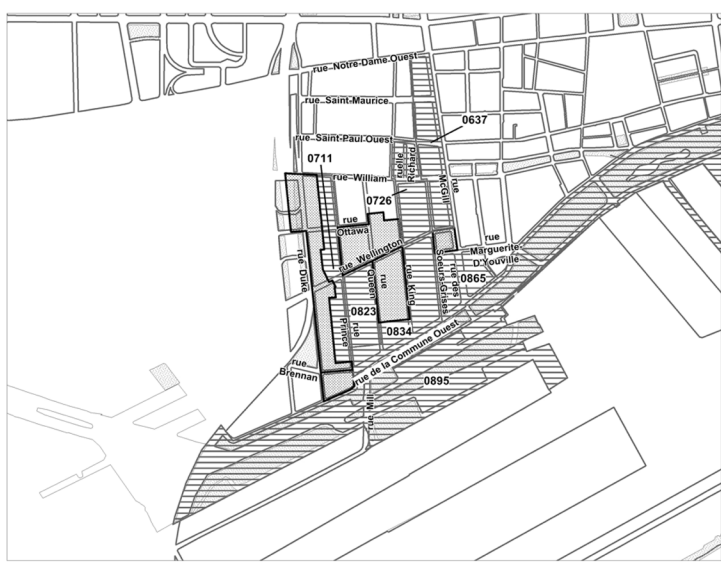
Ce registre sera accessible le 22 mars 2012, de 9 h à 19 h, à la salle du conseil situé au 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée (station de métro Berri-UQAM).

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 222 et, si ce nombre n'est pas atteint, la résolution sera réputée approuvée par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé sur place à la fin de celle-ci.

3. DESCRIPTION SOMMAIRE DU TERRITOIRE VISÉ

Le territoire visé est constitué des zones 0834, 0637, 0711, 0726, 0823, 0865 et 0895; il peut être représenté comme suit :



4. PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE ET DE SIGNER LE REGISTRE

• Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui, le 6 mars 2012, remplit les conditions suivantes :

- être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou

• Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 6 mars 2012, remplit les conditions suivantes :

- être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande;
- avoir produit ou produire en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant son inscription sur la liste référendaire, le cas échéant; ou
- Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 6 mars 2012, remplit les conditions suivantes :
- être, depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans une zone d'où peut provenir la demande;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui ayant le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant; la procuration doit avoir été produite avant ou être produite lors de la signature du registre.

S'il s'agit d'une personne physique, elle doit être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

S'il s'agit d'une personne morale, elle doit avoir :

- désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 6 mars 2012, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- produit avant ou produire, lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

Les personnes habiles à voter devront en outre faire la preuve de leur identité en présentant leur carte d'assurance-maladie, leur permis de conduire ou leur passeport canadien.

5. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Les documents pertinents (dossier 1114400089) peuvent être consultés, de 8 h 30 à 16 h 30, aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 10 mars 2012

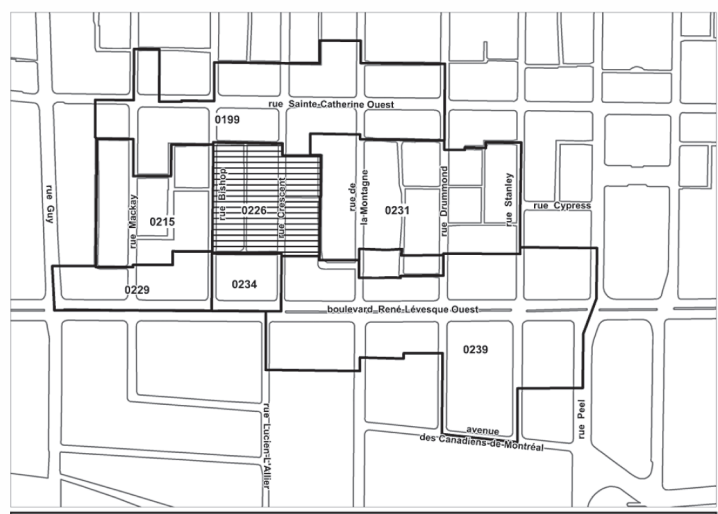
M^{re} Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1^o Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, à sa séance 6 mars 2012, a adopté le premier projet de résolution autorisant à certaines conditions un agrandissement de 7 étages avec constructions hors toit sur un bâtiment résidentiel et commercial de 3 étages, à construire au 1211 à 1261, rue Bishop, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, et ce, en dérogation aux articles 8, 22, 43, 57, 61, 212, 617 et 620 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs, entre autres, à la hauteur maximale en mètres et en étages, à la hauteur maximale d'une construction hors toit et aux retraits minimaux exigés à partir d'une façade ou d'un mur arrière, à la densité maximale, à la contiguïté obligatoire, au pourcentage de façade à l'alignement de construction, à la superficie maximale d'un établissement commercial, aux dimensions minimales de certaines unités de stationnement ainsi qu'à la largeur minimale de la voie de circulation de l'aire de stationnement (dossier 1114400085)



Procédure référendaire - plan des zones visées et contiguës Dossier: 1114400085 Date: 29 novembre 2011

Zone(s) visée(s) Zones contiguës

2^o Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ces projets feront l'objet d'une assemblée publique de consultation le mercredi 21 mars 2012, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

3^o Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption, et le public pourra le commenter.

4^o Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5^o Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 10 mars 2012

M^{re} Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

Allô prof : des services GRATUITS d'aide aux devoirs offerts à la grandeur du Québec!



Montréal
(514) 527-3726
Québec
(418) 843-5355

Extérieur
1-888-776-4455
Internet
www.alloprof.qc.ca



Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

Contactez
LE MÉMORIEL
pour publier
un ou des :



AVIS DE DÉCÈS
FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com



NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14h30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit



I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

PUBLIEZ DANS & Charme prestige

et obtenez **deux** annonces
encadrées pour seulement
55 \$*
de plus

petitesannonces@ledevoir.com
514 985-3322 ou 1 800 363-0305
* Certaines conditions s'appliquent.

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

552 SOCIÉTÉ, SPORT, LOISIRS

2 AMATEURS DE MUSIQUE
dans la 50aine (drums et guitare,
De calibre intermédiaire)
cherchent bassiste ou claviériste
pour former un groupe
blues/rock franco et anglo,
pour s'amuser et on verra.
514 862-7563

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
Cuisine, s/bains, sous-sol.
Travaux de qualité.
Petite équipe attentionnée.
RBO : 5639-9132-01
M. Farley, 514 743-2172
constructionimfarley.com

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Planos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
www.breton-savard.com
514 254-1447

508 SERVICES FINANCIERS

IMPÔT DÉCLARATIONS DE REVENUS

- PARTICULIERS
- Employés à commission
- Revenus de location
- Revenus de placements
- Salariés avec déclarations complexes
- Travailleurs autonomes
- SOCIÉTÉS OU COMPAGNIES
- SUCCESSIONS ET FIDUCIES

**SYNNOTT SOLUTIONS
FISCALES INC**
Le nom le dit :
des SOLUTIONS !
www.synnottsolutionsfiscales.com

Jean-Guy Synnott B.A.A.
Téléphone 514 498 2834
Courriel jgsynnott@sympatico.ca
Adresse 4290, Ernest-Gendreau,
Montréal, Qc, H1X 3J3

695 AUTOMOBILES

CHRYSLER SEBRING TOURING 2005
95 000 KM, 4 PORTES
AUTOMATIQUE, V6 2.7L - \$4 800
Dans un état mécanique et esthétique impeccable! La
voiture vient avec 4 bons pneus d'été et 4 d'hiver, AM/FM
stéréo, lecteur DC, climatisation, siège banquette, trans-
mission automatique, coussins gonflables doubles, verrouillage
sans clé, vitres électriques, dégivreur arrière, volant ajustable,
régulateur de vitesse.
GLOREG2001@YAHOO.IT
514 701 1977

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

**Soulignez les heureux
événements de la vie**
Anniversaires, mariages,
naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

**ELLE
ESPÈRE
NE JAMAIS
FÊTER SES
75 ANS.**

La Société canadienne de
la sclérose en plaques
espère trouver un remède
d'ici son 75^e anniversaire.
Aidez-nous.

OÙ Y A DE L'APPUY,
Y A DE L'ESPOIR.

1 800 268-7582
scleroseenplaques.ca/qc

alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514-982-6606

QUAND LA TOXICO MANIE PREND TOUTE LA PLACE QUAND LA TOXICO MANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
(514) 939-0202
www.portage.ca

Le **Children**
est là
pour la **vie**

(514) 934-4846
www.fondationpourenfants.com

100 VISITES LIBRES

Les **visites
libres** du week-end
Dimanche
14h à 16h

LA PATRIE

****10h à 16h***
21 rang Labonne. Maison de campagne de 2 étages avec vue panoramique sur
le Mont Mégantic. Entièrement rénovée. 3 càc, 2 s/bains. Ardoise, bois franc,
céramique. Puitsard 2012, fosse septique 2011, toit 2008. Garage détaché 30x40,
terrain aménagé 53 000 pi². Clé en main.
819-888-2531. duproprio.com #303037

PLATEAU

5715 rue Hutchison
À quelques pas de tous les services, magnifique condo dans immeuble impres-
sionnant de 6 unités avec façade en pierre. 3e étage avec vue. Très clair, aires
ouvertes, solarium 3 saisons sur le toit accessible de l'intérieur, poêle au bois au
salon, planchers de bois franc, plafonds 9'3". Véranda, 3 càc et 2 s/bains, grand
rangement, garage. 694 000 \$. MLS 866 5300.
James Morris, courtier immobilier.
gr. sutton-immobilia inc. 514-702-1110

OUTREMONT

900, de l'Épée #9. Condo unique style loft, rez-de-chaussée, immense terrasse
aménagée + 700 p.c. Immeuble détaché, fenestration abondante sur 4 côtés.
Construction 2001, rénovation luxueuse et contemporaine 2007. Plafonds
10'10", foyer. Beaucoup de rangements et d'inclusions, climatisé. Aires ouvertes,
2 chambres, 1 solarium (plancher chauffant). Garage. 689 000 \$. MLS 871 3307.
Charlotte Michaud, courtier immobilier.
gr. sutton-immobilia inc. 514-272-1010

ROSEMONT/LA PETITE PATRIE

6973 Christophe Colomb. Rare dans Rosemont! En retrait de la rue, superbe
maison jumelée de 1890 p.c. avec grande cour paysager, 8 pièces, 1 s/bains, 1
s/eau, sous-sol non fini. 599 000\$. MLS 8708179
Brigitte Écarot, 514-484-6585, gr. sutton-centre-ouest inc.

CENTRE DU QUÉBEC

St-Pierre- Les-Becquets. 180, René Pinot. BORD DU FLEUVE magnifique
cottage, 4 càc., 3 s. de b., vue panoramique, foyer, boiserie, système d'alarme,
entrée électrique souterraine, garage construction supérieure 28x48 pi, 2 étages,
relié à la maison par un large tunnel pouvant servir de cave à vin, cabanon 10 x
14, piscine creusée, cour arrière très intime, arbres fruitiers, ruisseau, très grand
terrain, 50% boisé. Rue paisible en « U ».
469 000 \$. 819-380-8000 agents s'abstenir.

MAURICIE

****13h à 16h***
St-Mathieu-Du-Parc. 148 ch. Des Pionniers. Bord du Lac Souris. Magni-
fique résidence de qualité exceptionnelle, endroit prestigieux habitable à l'année.
Très beau terrain aménagé (41 000 pc). Accès direct au lac avec un quai flottant,
descente à bateaux. Grands gazébo et patio. 2 + 2 c.c. Beaucoup d'extras inclus.
499 000\$
Duproprio.com #275028. 819 532-1486

HOMÉ

417-2610, avenue Bennett. Loft dans ancienne usine. 900 pc au dernier étage
- Vue exceptionnelle - Terrasse sur le toit. Hauts plafonds (10'6"), fenestration
unique (48 pi. sur 3 côtés), très bien insonorisé, air climatisé central, orientation
SO, magnifique cour intérieure, beaucoup de rangement, stationnement, près
métro, Stade olympique et Marché Maisonneuve.
Duproprio.com/291537. 514 836-0725

POUR ANNONCER → 514.985.3454
petitesannonces@ledevoir.com

VISITES LIBRES DIMANCHE DE 14H À 16H

**PLATEAU MONT-ROYAL. 1898 Gauthier, coin
Dorion.** Copropriété au 2e étage d'un triplex avec
façade de pierres. 2+1 chambres... cuisine et salle
de bain rénovées, lattes de bois couleur chocolat,
grand balcon arrière. 299 900\$
Marie France Vachon 5214-984-4064

**PLATEAU MONT-ROYAL 5019-5021 rue
Resther.** Duplex rénové avec belle cour intime et ter-
rasse au 2e - 2 salles de bain - cuisinière et foyer au
gaz - beaucoup de rangement. Pourrait aussi devenir
un cottage facilement. 299 000\$.
Michel Groleau. 514-995-0725

**PROMENADE MASSON. 5473-77, 3^e avenue.
TROIS PLEX,** occupation double, jardin, station-
nement accessible l'hiver, puits de lumière, foyer
propane. Propriété entretenue, toiture élastomère.
Lise Blais. 514 386-0956

VILLE-MARIE. 2511 Boul. De Maisonneuve E.
Au centre-ville, condo 2 chambres, métro à 5
minutes de marche, construction 2003. Plancher
de bois franc, 2 grands balcons
**Marc-Emmanuel Jean-Baptiste
511-206-5019.**

VILLERAY. 820 Rue De Castelnau E, app. 308.
A ne pas manquer. Condo dernier étage, construction
2007, 1 càc fermée, 1 garage, terrasse panoramique
toit, 7 minutes marche Jean-Talon. 279 000 \$.
15h30-17h00
**Benoît Maunie et Romain Lecomte
514 597 2121**

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

RUE SHERBOOKE

DUPLEX superbe et
spacieux de 6450 p.c.
sur 3 niveaux, pour
usage résidentiel ou
professionnel.
**FRANÇOISE MASURE
514-271-4820
RLP, cfr**

LOGEMENT À LOUER

PROMOTION 24 JOURS
9 \$*
/JOUR

petitesannonces@ledevoir.com
514 985-3322 ou 1 800 363-0305
* Certaines conditions s'appliquent.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC. 12 000 rue Polcaré # 16
Grand condo, 2 ch. construction 2007, immense terrasse (700 pc),
belle fenestration, foyer au gaz, garage. Un véritable clé en main.
295 000\$ MLS 8703086

À LOUER
VIEUX-MONTRÉAL 285 Place d'Youville # 55
Splendide condo au dernier étage, une ch. fermée + aire ouverte, vue sur
le Vieux port, idéal pour bureaux ou résidence.
2 000\$/mois. MLS 8711381

ROSEMONT. 7042 rue Marquette
Superbe haut de duplex, charmant, coquet, très éclairé, 2 ch., près de tous
les services au cœur de Rosemont!
295 000\$ MLS 8695234

PLATEAU. 4245 Hôtel-de-Ville
Petit cottage sur le Plateau avec un magnifique jardin et une terrasse sur le toit.
Idéalement situé, à proximité de tout. Le meilleur rapport qualité/prix!
465 000\$ MLS 8685956

ST-ALEXIS-DES-MONTS. 2260, Rang de la Rivière-aux-Écorces
Chalet au bord de l'eau, nouvelle construction pièce sur pièce (concept finlandais),
foyer, plancher chauffant, fenestration abondante. Vue imprenable sur le lac et les
montagnes. Tout simplement unique!
559 000\$ MLS 8682999

Patrice Dansereau
Bur. : 514 721-2121 Cell.: 514 999-9495
Viacapitale du Mont-Royal - www.agentimmobilier.blogspot.com

N.D.G. - SUR RENDEZ-VOUS

- **Mac Donald:** Haut duplex rénové de A à Z, plancher
chauffant, terrasse, garage **489 000 \$**
- **Northcliffe:** Bas duplex, condo, grand salon double avec
colonnes, pièce au s-sol, garage **360 000 \$**
- **Connaught:** Cottage 3 + 1 chambres, extension arrière,
garage. Tout mignon tout plein! **VENDU 622 500 \$**
- **Westmore: NOUVEAU,** condo 2 càc, cuisine ouverte sur
s/manger et salon, grande terrasse, garage **319 000 \$**
- **7470 Sherbrooke:** 4 condos, en visite dim. de 14 à 16h
À qui la chance! 700 à 900 pi car. avec garage
- **4399 Melrose:** Haut de duplex avec un grand s-sol fini
avec sdb, parfait pour ado. 425 000 \$. **En visite dim.
14 à 16h.**
- **Notre-Dame de Grâce:** GIGANTESQUE bas de duplex
avec s-sol tout fini, stationnement **629 000 \$ VENDU**
- **Oxford:** Bas de duplex avec pièce au s-sol et sdb,
boiseries en acajou **450 000 \$**
- **Oxford:** triplex, triple occupation **VENDU 499 000 \$**
- **Duquette:** Énorme bas de duplex, 3 càc, s-sol fini,
garage, village Monkland **549 000 \$**
- **Westminster:** duplex avec occupation, grand jardin, dans
Montréal Ouest, Rev 1100 \$/mois **420 000 \$**
- **Victoria:** Bas de duplex avec garage, 1800 pi² plus 1000
pi² au s-sol **499 000 \$**

Marie-Claire Le Pessec
514- 483-5800
Sutton Centre-Ouest inc.
Évaluation gratuite de votre
propriété et sans
obligation par un professionnel
de l'immobilier

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

BROSSARD. 56, 4 1/2.
Près mail Champlain, Loblaws,
Terminus. Poss. électros. Libre.
179 000\$. 450 442-2176

QUÉBEC - 4 1/2
Accès direct parc linéaire de la
St-Charles. duproprio.com/301097
418 353-4888

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, MÉTRO SAUVÉ
5 1/2, 2 c.c. Avril ou mai.
930\$. 514 893-9587

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en
location (ou sous-location), toute
personne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la grosse-
sse, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convic-
tions politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

METRO BEAUBIEN - 5 1/2
2e. Câchet A-1. Non-fumeur.
Pas d'animaux. 1 300\$ chauffé.
Juillet. 514 272-8410

MILE-END - LAURIER OUEST
Beau grand 6 1/2 chauffé,
impeccable, commodités. 3-
Libre. 1 600 \$. Réf. requises.
514 737-3563 ou 514-272-5683

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2
805\$ - 1045\$ chauffés, électros.
Pl. bois, vue parc, ensoleillé, poss.
garage, balcon. 514-488-4875

PLATEAU - Magnifique cachet.
5 1/2, r. de c., 2 c.c., salon oble,
terrasse, sous-sol. 5 Electros.
1 325\$ chauffé. 514 730-2981

PRÈS DU HEC
Grand 3 1/2 au r.d.c. Sécurité,
5 min. du métro pl. de bois,
salle de bain rénovée, ensoleillé,
buanderie sur place. Poss de stat.
chauffé et eau chaude inclus.
Libre. 740\$/ms. 514-562-4855

ROSEMONT - 10E
Dans triplex, 2 1/2 semi-meublé,
chauffé, éclairé, frais peint. Bien
situé près autobus et tous services.
Personne responsable, non-fum.,
pas d'animaux. Réf. exigées.
Libre. 475\$. 514-725-4813

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT - Centre-ville - LUXE.
5 1/2 (2 c.c.) + 7 1/2 (3 c.c.)
Meublés complets ou semi.
Mensuels ou plus.
De 1500\$ à 2100\$, chauffés.
514 226-2595 450 226-2595

ST-LAMBERT - 315 VICTORIA
3 1/2 et 4 1/2. Chauffé, eau
chaude, près de tout. Concièrge.
Garage. 450-465-1889

VERDUN - PRÈS FLEUVE
Grand r. de c. rénové (6 1/2)
2 c.c. + 1 bur., boiserie, pl. bois.
Lav.-séch. - Joli jardin privé. Prés
parc, piste cyclable. Beau quartier.
Bus et métro à prox. Idéal pour qui
cherche le calme. Réf. Juillet.
1430\$ chauffé. 514 484 9883

VILLAGE MONKLAND
Haut de duplex rénové,
2 ch., très lumineux, garage,
7 électros inclus.
Chauffage / électricité non inclus.
1 850 \$/mois. Libre imméd.
450-621-2604

164 CONDOMINIUMS À LOUER

OUTREMONT AU Tournesol
Rue Laurier ouest. Rdc. 1300 p.c.
5 électros inclus, pl. bois, 3 càc
transformés en 2 càc.
2 s/bains complètes,
"locker" et garage intérieur.
Libre. 514-277-4606.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

MORIN HEIGHTS (10 km)
Petit domaine 3,5 acres aménagé.
Cott. 3 c.c., 1 bureau, 2 s. de b.,
combustion lente, cuisinière gaz.
Gr. garage (2 étages). Plancher
terrasse, pisc. Étang ensemencé.
1 600\$/m bail annuel
450 562-7295

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apt.
3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers.
Sem/mois. 450 677-3727

À PARIS Petit bijou d'appart
sur la Butte Montmartre, au cœur
de Paris. Paisible, ensoleillé,
ascenseur, 2-3 pers. 514-489-5955
appartement-montmartre.com

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

176 CHALET À LOUER

**BORD DU FLEUVE :
L'ISLET-sur-MER**
Condos de villégiature.
Location à la semaine.
1 888 845-8586 514 522-6229
oiebanchesurmer.com

CHATEAUGUAY
Bord du lac St-Louis
Chalet 2 étages, meublé
4 chambres, chauffé.
Havre de paix, location saison.
(450) 892-0458

185 CHAMBRES

Dans beau 5 1/2 à Outremont
Chambre très ensoleillée.
Femme non-lumée seulement.
500 \$ / ms. 514-272-9018

192 ON DEMANDE À LOUER

VIEUX-MTL et environs
Cherchez logement à partager.
Lundi au vendredi 150\$/mois.
Femme 50 ans calme, non-fum.
Réf. demandées et fournies.
450.822.4648 Lorraine

251 BUREAUX À LOUER

PETITS BUREAUX MEUBLÉS
Près Place Ville-Marie.
Tout compris. Idéal comptable,
travailleur autonome. Mois gratuit.
Prix très négociable.
514 571-7210 514 292-2303

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

LOCAL INDUSTRIEL
100 Rue Industrielle, Delson.
4 800 p.c. à 3 000,00\$/mois, taxes
d'eau et taxes d'affaires incluses.
Qualité supérieure.
hauteur 24', porte de garage 14'.
Gaz naturel, entrée électrique
400AMP-600V
450-6365-9276 #1

301 ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ART
à vendre
www.oeuvresdarta.com

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE
Collection ou Accumulation.
514 775-8036

355 BAZARS ET VENTES DE GARAGE

VENTE DE GARAGE
SAM. 10 MARS ET DIM. 11 MARS
13 H À 16 H

1736, rue Dufresne à Montréal
(une rue à l'est de Fullum entre
Ontario et de Maisonneuve).
Nous vendons petits objets,
vaisselle, livres, linge de maison,
vêtements femme (grandeur

CULTURE

EN BREF

Moonrise Kingdom de Wes Anderson ouvrira Cannes

Le film de l'Américain Wes Anderson *Moonrise Kingdom* assurera l'ouverture du 65^e Festival de Cannes le 16 mai. Avec une distribution comptant Edward Norton, Bruce Willis, Bill



Wes Anderson

Murray, Frances McDormand, Tilda Swinton et Jason Schwartzman, il offrira un bouquet garni au tapis rouge. On devait déjà à Wes Anderson des films comme *La famille Tenenbaum* et *Fantastic Mr. Fox*. *Moonrise Kingdom*, tourné dans une île de la Nouvelle-Angleterre, raconte une histoire tourmentée d'enfants et d'adultes durant des jours de tempête de l'été 1965. Roman Coppola en a cosigné le scénario et Alexandre Desplat, la musique. Le film sortira en salles françaises le jour même de sa projection cannoise. Rappelons que Nanni Moretti sera le président du jury de cette édition cannoise. — *Le Devoir*

THÉÂTRE JEUNES PUBLICS

Affirmer ses différences

ERNEST T.

Texte: Francis Monty.
Mis en scène: Agnès Zacharie.
Une production de l'Ubus Théâtre destinée aux enfants de six ans et plus et présentée tout le week-end dans le cadre du festival Les trois jours de Casteliers.

MICHEL BÉLAIR

Toujours un peu bizarre de parler d'un spectacle qui ne sera présenté que quatre ou cinq fois durant un festival et qu'à peine quelques centaines de personnes vont pouvoir voir... Sauf que cette perception rapide ne tient pas compte du fait que la plupart de ces spectacles vivent là une première vie, comme ce *Ernest T.* qui commence à peine sa carrière, ou sont, au contraire, en pleine envolée comme *Pomme* présenté aussi hier matin dans le cadre de Casteliers et que l'on pourra certainement voir partout au cours des mois sinon des années qui viennent.

Ernest T. donc. Un texte débridé, ambitieux aussi, dans lequel on reconnaît rapidement le style de Francis Monty. Imagée, farcie de trouvailles poétiques impressionnantes — la liste d'inventions à réaliser



MARIO VILLENEUVE

Imagée, farcie de trouvailles poétiques impressionnantes, cette histoire raconte, on le devine, les malaises d'Ernest, un garçon «différent».

d'Ernest est en ce sens particulièrement fabuleuse —, cette histoire raconte, on le devine, les malaises d'Ernest, un garçon «différent». Timide, gauche, terrorisé à la simple idée de se présenter à l'école avec ses grandes oreilles, Ernest vit seul avec sa

mère, dans un autobus (c'est habituellement le lieu physique dans lequel le spectacle est présenté) stationné près de la forêt, derrière le village. Francis Monty amènera son Ernest à accepter puis à affirmer sa différence à travers un récit aux

proportions presque mythiques où il est question de sorcières, de loup et de dépassements en tous genres.

Tout cela fait bien sûr l'apologie de la différence en faisant appel à de multiples techniques — dessins, marionnettes,

objets, théâtre d'ombres — et c'est la plupart du temps fort réussi. Mais l'on remarque rapidement aussi que tout cela a tendance à partir un peu dans tous les sens en voulant embrasser trop large. On ne nous raconte pas seulement l'histoire d'Ernest, mais aussi celle de sa mère et de son père absent et, tant qu'à y être, celle de la famille de Jean-Loup également qui se transforme en loup on ne sait pas trop pourquoi, puis de sa sœur aux longues jambes avec laquelle Ernest va étendre des vêtements sur des cordes à linge pendant trois jours et trois nuits... Bref, on s'y perd presque et près de moi, hier, certains enfants avaient l'air de se demander où tout cela voulait les mener.

Ce n'est probablement pas le texte de Francis Monty qui crée cette impression, mais bien plutôt le fait que la mise en scène d'Agnès Zacharie se réfère directement aux conditions habituelles dans lesquelles l'Ubus Théâtre présente ses spectacles. Même dans un espace aussi restreint qu'un autobus, il est possible d'aller plus vite au fait et de couper aussi dans le détail et dans le bric-à-brac.

Le Devoir

LES PETITES ANNONCES

514.985.3322



1 800.363.0305

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

Charme & prestige

385 000 \$
ACCÈS AU FLEUVE

AUX ABORDS DU ST-LAURENT
4714, rue Des Jardins - Saint-Antoine-de-Tilly
Amateurs de nature, vous serez comblés par ce cottage. Accès au fleuve, petit vignoble sur terrain de 42 500 p.c. Vous offre : 4 chambres à coucher, verrière, chambre froide, 2 salles de bain, sous-sol totalement aménagé, garage simple et plus encore. Bienvenue à tous !
JEAN-FRANÇOIS MORIN
www.jeanfrancoismorin.ca
418 801-8011
Courtier Immobilier — Century 21 Nord Sud

QUÉBEC – STE-FOY
Cottage magnifique et spacieux. Quartier de prestige. Grand salon/salle à dîner et vaste salle familiale. 17 pcs., 4 c.c., 2 ½ s. de b. Pl. de bambou, marbre travertin, céramique et parqueterie. Terrasse attenante à la chambre des maîtres. Ambiance zen. Terrain boisé de plus de 10 000 p.c. Garage dble. 649 000\$
Duproprio.com #300930 418 651-3131

BORD DE L'EAU – LAC CHAUD PRÈS TREMBLANT
Chalet/maison offre à vivre paisiblement les saisons au bord d'un lac navigable. Clef en main luxueux et confortable. Prix négociable pour vente rapide. Près des activités récréotouristiques de Tremblant et Antoine-Labelle.
Découvrez sur duproprio.com #211075
819 275-1839

LORRAINE 9 rue Mulhouse
874,900 \$ Maison de prestige de construction contemporaine, disponible maintenant. Meuble et électroménagers inclus, aménagement paysager inclus (18 pièces – 3000 pi environ), terrain disponible de 8000 à 15000 pi.ca. Plusieurs maisons modèle à visiter. (Taxes en plus)
www.danambonza.com
514-677-4619

LAVAL
UN PETIT DOMAINE A LA VILLE
Une adresse remarquable à Saint-Vincent-de-Paul. Terrain de 24 770 p.c. paysager. Maison de pierre 1860 avec ajout intégré en 1951. Ancienne maison du notaire, située au cœur des services, à 3 minutes de Montréal. 549 000 \$, MLS 8525589.
MAURICE BILODEAU 450-661-6810
Courtier immobilier agréé — RE/MAX IMMO-CONTACT INC

EN CONSTRUCTION

WHITLOCK WEST
Hudson, Québec

Une communauté exclusive, au cœur d'un golf privé.

(450) 458-5688 • www.whitlockwest.com

SAINT-HUBERT
Grand condo 2006 de 1260 p.c. situé au dernier étage et adossé à un boisé. Ascenseur. Foyer au gaz. Balcon terrasse. 2 stationnements. À voir! 209 000 \$. **MLS: 8706837**
MARIE-CLAUDE ARSENAULT ET STÉPHANE LAROCQUE 450 651-4000
www.arsenaultlarocque.com
Courtiers imm. RE/MAX IMAGINE INC., agence immobilière

NR **POINTE NORD**

Directement du promoteur
1 250 000 \$ et 1 450 000 \$

- 2 magnifiques propriétés donnant sur le fleuve
- À 5 minutes du centre-ville
- À proximité des pistes cyclables et des sentiers pédestres
- Accès au centre sportif Evolo • Cour arrière paysagée
- 3 càc, 2 sdb et 1 salle d'eau • Stationnement intérieur pour 2 voitures
- Possibilité de choisir les finitions selon la sélection du vendeur
- Livraison automne 2012

Sur l'Île-des-Sœurs 514 761-1333

BORD DE MER / KAMOURASKA
Site exceptionnel avec vue sur le fleuve.
Maison historique 1853, rénovée 2007. Condos sur 3 étages / Location à la semaine
pointeaurignaux.com
TÉL. (514) 522-6229

ST-JANVIER
Superbe maison antique rénovée à 100 %, située dans un secteur de choix à proximité de tous les services, de l'auto-route 15 et de la route 117. Cette propriété possède 3 chambres à coucher, 2 salles de bains et un terrain de 10 000 pc. 279 000\$. **MLS # 8702819.**
PHILIPPE ST-PIERRE, COURTIER IMMOBILIER
514 705-0707
Groupe Sutton Sélect
philippestpierre.com

LES PETITES ANNONCES



**EXCLUSIF
PENTHOUSE LUXE ULTIME**
PHIA-2380, ave Pierre-Dupuy, Montréal H3C 6N3
Profilo, près casino. Vues Imprenables 180° sur fleuve et centre-ville. Entrée privée et sécurisée à l'étage. 7 pièces, 2 1/2 sds immenses, « walk-ins » et rangements, 2 foyers, 2 grandes terrasses, piscine eau salée, spa, gym, cave à vin. Sécurité 24 hrs, 2 garages.
MICHELLE DUPONT COURTIER IMM. AGRÉÉ
514-288-2924

514.985.3322 1 800.363.0305
DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

& Charme prestige

**VISITE LIBRE
DIM. 11 MARS - 14 À 16H**



OUTREMONT adj.
5715, rue Hutchison - 649 000 \$
À quelques pas de tous les services, magnifique condo dans immeuble impressionnant de 5 unités avec façade en pierre. 3e étage avec vue. Très clair, aires ouvertes, solarium 3 saisons sur le toit accessible de l'intérieur, poêle au bois au salon, planchers de bois franc, plafonds 9'3. Véranda, 3 cac et 2 s/bains, grand rangement, garage.
MLS # 866 5300

VISITE LIBRE DIMANCHE 11 MARS - 14 À 16H



Condo unique style loft
Rez-de-chaussée avec immense terrasse intime de + 700 pi.car. Immeuble détaché, fenestration abondante sur 4 côtés. Construction 2001, rénovation luxueuse et contemporaine en 2007. Plafonds 10' 10", bois franc, céramique Ramaciert, foyer au bois. Beaucoup de placards et d'inclusions. Salon, s/manger et cuisine à aires ouvertes donnant sur terrasse et solarium 4 saisons (plancher chauffant). Climatisé, chauffage Ecotherm. 2 chambres. Garage.
900, de l'Épée # 9
PRIX : 689 000 \$
MLS # 871 3307

DONATEURS SP
CA



CHARLOTTE MICHAUD
Courtier Immobilier
514-272-1010
www.charlottemichaud.com
cmichaud@sutton.com
Groupe sutton-immobilia inc.
Agence immobilière

VISITE LIBRE
Dimanche 11 mars 14h à 16h



HOMA 417-2610, AVENUE BENNETT
Loft dans ancienne usine.
900 p.c. au dernier étage. Vue exceptionnelle. Terrasse sur le toit. Hauts plafonds (10'6"), fenestration unique (48 pi. sur 3 côtés), très bien insonorisé, air climatisé central, orientation S-O, magnifique cour intérieure, beaucoup de rangement, stationnement, près métro, Stade olympique et Marché Maisonneuve.
Duproprio.com 291537
514 836-0725

VISITE LIBRE
Dimanche 13h à 16h



BORD DU FLEUVE
ST-PIERRE-LES-BECQUETS
180, RENÉ PINOT
Magnifique cottage, 4 c.c., 3 s. de b., vue panoramique, foyer, boiserie, système d'alarme, garage construction supérieure 28X48 pi, 2 étages, relié à la maison par un large tunnel pouvant servir de cave à vin, cabanon 10x14, piscine creusée, cour arrière très intime, arbres fruitiers, ruisseau, très grand terrain, 50% boisée. Rue paisible en «U». **469 000 \$**
819-380-8000 AGENT S'ABSTENIR

VUE SUR LE FLEUVE



SAINT-ANTOINE DE TILLY
Magnifique maison ancestrale d'exception construite en 1825 sur un terrain de 50 000 pc à 20 minutes de Québec. Elle a été restaurée et méticuleusement entretenue dans un souci de qualité des matériaux et de son architecture. 595 000 \$.
MLS 8601232.
SERGE POULIN 418-683-8107
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
www.poulincourtier.ca

VISITE LIBRE
Dimanche 13h à 15h
148 ch. des Pionniers



ST-MATHIEU-DU-PARC (MAURICIE)
Bord du Lac Souris. Magnifique résidence de qualité exceptionnelle, endroit prestigieux habitable à l'année. Très beau terrain aménagé (41 000 pc). Accès direct au lac avec un quai flottant, descente à bateaux, lac navigable. Grands gazébo et patio. 2 + 2 c.c. Beaucoup d'extras inclus. 499 000\$
Duproprio.com #275028 819 532-1486



DUVERNAY
Magnifique résidence. Rue tranquille, beau secteur résidentiel. Aménagement paysager, arbres matures, beaucoup d'intimité, aire ouverte, pl. de chêne au r. de c. 5 c.c., 2 s. de b., cuisine moderne donnant sur grand balcon. Plafond 9', fenestration abondante. Au s.-s., très grandes fenêtres panoramiques et salle familiale avec foyer au gaz. Près du Centre de la nature, sur piste cyclable, accès tous services. 529 500\$ nego.
Duproprio.com # 305806 450 664-7665

VIEUX-MONTRÉAL



Situé dans un immeuble de haut standard, avec sécurité 24/7, ce condo, une unité de coin, a été entièrement rénové et réalisé par l'architecte designer Martha Franco. 1 700 pi. ca. avec une fenestration exceptionnellement généreuse. Prix demandé : 1 075 000\$. 1 garage intérieur inclus. Absolutement exclusif !
VOIR TOUTES LES PHOTOS WWW.PATRICIALALLIER.COM



AGENCE IMMOBILIERE
514 499-1898
PATRICIA LALLIER
Courtier Immobilier agréé
patricia@patricialallier.com



PLATEAU
Les Dauphins-sur-le-Parc, le parc à vos pieds et le fleuve en toile de fond, un panorama des plus spectaculaires, piscine intérieure, gym et saunas, balcon :
- 3 1/2 joliment rénovés, pl. bois, au 15^e étage : 220 000\$
- 3 1/2 joliment rénovés, pl. bois, au 15^e étage : 229 000\$
- 3 1/2 joliment rénovés, face au parc, au 14^e étage : 220 000\$
- Studio joli design idéal pour pied-à-terre : 147 000\$
LUCIE RICARD 514 386-9804
Courtier agréé - Ré/Max Alliance, agence immobilière



MILE-END, LA VIE À L'EUROPÉENNE!
Magnifique condo, 1100 pc. Usage exclusif de la cour avant et arr., pavé uni, arbres matures. Cour orientation S-O; une pièce de plus en été. Très privé. Rénovations récentes. 3 walk-in. Rangement optimisé. Mêmes copropriétaires depuis plus de dix ans. Quartier écologique, tout à proximité. Nombreuses inclusions. RARE. 482 000\$
Duproprio.com #308217
514-771-8824



RARISSIME AU CŒUR DU PLATEAU • 937, MARIE-ANNE EST
Triplex rénové et agrandi, transformé en maison de 3,450 pieds carrés (plus de 300 m.c.) Occupation intergénérationnelle. Cour paysagée avec cuisine et salle à manger d'été. 4 chambres, 4 salles de bain, 2 foyers, puits de lumière. Grands espaces de réception. Titurel élastomère 2011. Le RDC peut convenir à une activité professionnelle. 1,450,000 \$ / MLS 8620761
ESTHER LEBLANC 514-220-2454
estherleblanc55@gmail.com courtier immobilier agréé



AVEC VIGNOBLE PRIVÉ
Sur les hauteurs du Memphrémagog
Charmante résidence haut de gamme, impeccable, spacieuse suite maître, ± 3 acres, site paisible, vue superbe, couchers de soleil, baign. d'eau. ULS 8578672
ALBERT BRANDT, BBA
Courtier Immobilier
819-868-8000 | 819-868-6666
RE/MAX D'Abord Inc. Agence Immobilière



LORRAINE 25 de Brisach
789,900 \$. Maison de prestige de construction contemporaine incluant les électroménagers, cinéma maison, syst. domotique, caméra de surveillance, syst. d'alarme, asp. central. (15 pces - 2958 p.c.a. +) Terrain disponible également de 8000 à 15000 pc. (Taxes en plus)
www.danambonzai.com
514-677-4619



329 BLOOMFIELD
Face au Parc Outremont. Localisation unique! 7 minutes de marche des rues Bernard & Laurier. Plafond 12 pi. Moulures, boiserie, vitraux, porte d'entrée en chêne, magnifique escalier. Maison rénovée dans l'harmonie du moderne et de l'ancien. 6 chambres à coucher, sous-sol complètement aménagé. Terrassement luxuriant. Un garage et un stationnement. 1 749 000\$. MLS 8708671.
ESTHER LEBLANC 514-220-2454
estherleblanc55@gmail.com courtier immobilier agréé




BOLTON OUEST
Vue extraordinaire vers l'ouest, surplombant le lac Brome et les lumières féériques de Bromont, Grandé et prestigieuse maison principale, jolies granges rouges, étang, piscine, jardins, bureau, etc... Terrain 23 625 p.c. dominant sur golf Whittlock. Maison construite particulièrement solide. Gros potentiel. 469 000\$ (Prix certifié par évaluateur agréé).
LOIS HARDACKER 450 242-2000
www.loishardacker.ca
Ct. imm. agréé. Royal LePage Action, Agence Immobilière



LORRAINE 13 Place de Fey
649,900 \$, Maison de prestige de construction contemporaine, disp. 1^{er} avril 2012, beaucoup d'extras inclus. Également disp. terrain pour auto-construction de 8000 à 15000 pc. Construction faite selon vos besoins. Plusieurs maisons modèbe à visiter. (Taxes en plus)
www.danambonzai.com
514-677-4619



ST-CÉSaire
Maison champêtre (3500 p.c.) entièrement rénovée (2010) située sur un terrain de 67500 p.c. le long d'une rivière avec chute et un vieux moulin datant de 1837. 479 000\$.
www.duproprio.com/202691
450 947-0953



OUTREMONT
1540 ave Bernard Ouest app. 25
Manoir Barrington. Charmante copropriété de deux chambres au rdc. Superbe immeuble bien situé, sécuritaire et bien entretenu. À proximité des restos, boutiques et tous les services de la rue Bernard. À VOIR! 359 000 \$.
GUY LIVERNOCHE 514.271.2131
Courtier immobilier - RE/MAX du Carlier inc., agence immobilière



HUDSON "Layton Home"
Architecte R. Affleck, 2600 p.c., 4 c.c., 3 s. de b. + appt de 1000 p.c., 2 c.c., 1 s. de b. adj. plancher principal pour parent, bureau, etc... Terrain 23 625 p.c. dominant sur golf Whittlock. Maison construite particulièrement solide. Gros potentiel. 469 000\$ (Prix certifié par évaluateur agréé).
duproprio.com/112709 450 458-1815